FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON
Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22
E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : http://lyon-rhone.fff.fr

PV N°604 DU JEUDI 8 JUIN 2023

FETE DEPARTEMENTALE
500 PETITES EN-CHAN-TEES

La grande fête départementale annoncée a bien eu lieu samedi, tout au long de la journée, sur les installations de l'OL Academy à Meyzieu. Pour l'occasion, une vingtaine de représentants du District, salariés et bénévoles de la Commission Technique et des Jeunes et Commission Féminines, ont accueilli près de 500 petites U7, U9 et U11, venues en famille avec parents, frères et sœurs voire grands parents.

Les jeunes filles jouant d'habitude en mixité étaient aussi invitées. Faites le compte mais on a dû frôler les 2000 personnes à Meyzieu. Au programme de cette journée festive, placée sous le signe de la Coupe du Monde féminines 2023, des matchs sous forme de plateaux, évidement, mais pas que puisque cinq ateliers étaient au programme : Gardiennes de But, Morpion, Quizz, Fit Foot et Céci-Foot. Mais qui dit journée festive dit aussi animations de toute sorte. Et là aussi, Lydie di Rienzo et son équipe n'ont pas lésiné sur les moyens avec un speaker, Julien Huet (animateur Tonic Radio), un photographe professionnel Ryan Aouar, un foot truck, un écran géant prêté par la société partenaire France Ecran Location, un stand maquillage et… des pommes fournies par un autre partenaire du DLR, en l'occurrence la société GE Fruits... plutôt que des brioches. D'un fruit à l'autre, la cerise sur le gâteau de la journée a été la présence d'un drone (JLM Drone) qui a capté des images aériennes dont la fresque humaine imaginée pour l'occasion. En préparation, une vidéo de la journée qui sera envoyée aux joueuses de l'équipe de France, pour accompagner les nombreux messages écrits sur un cahier dédié.
Vivement l'année prochaine…

Pour voir toutes les photos de la journée :
https://photos.google.com/share/AF1QipM38fIO0aSALP_h2LWkxfUBCHRBbmHpqPYf0jr4XxXi9_-IwRiOmt833jrgmChKuw?pli=1&key=UFZFSjNQWkFSTG9FSlUybWszaFN0YWI5OGx0ODhn

Denis DUPONT

PERMANENCE TELEPHONIQUE (horaires et terrains) :
Vendredi 9 juin 2023 à partir de 18 h 00
au dimanche 11 juin 2023
M. Serge GOURDAIN : 06 10 35 30 00

PERMANENCE TELEPHONIQUE
DEDIEE AUX ARBITRES : 06 66 67 89 29

PERMANENCE TELEPHONIQUE FMI :
M. Serge GOURDAIN au 06 10 35 30 00

PRESIDENCE
Tél **04 72 76 01 02 - 07 87 72 96 17**
ameyer@lyon-rhone.fff.fr

COMPTE RENDU REUNION DE BUREAU DU 30/05/23 AU SIEGE DU DLR

Présents : Arsène MEYER – Bernard COURRIER – Laurent CHABAUD – Christian SCHEIWE – Serge GOURDAIN – Martine GRANOTTIER – Patrick PINTI – Franck BALANDRAS
Assiste : Anne Lise RICHARD
Excusé : Bernard BOISSET

Label FFF
Validation à l'unanimité de la proposition de la sous-commission Label concernant les renouvellements et nouveaux Labels (sous réserve de dossier disciplinaire en cours) :

Label Jeunes FFF :
- FC STE FOY LES LYON – SUD LYONNAIS FOOTBALL : Label Excellence
- CASCOL FOOT – FC CROIX ROUSSIEN – STADE AMPLEPUISIEN – AS BELLECOUR PERRACHE – MENIVAL FC – SC GARON – SAONE MONT D'OR FC : Label Espoir
- VENISSIEUX FC : Label Elite
- DOMTAC FC – FC CHAPONNAY MARENNES : non éligible
- ES LIERGUES – FC VAULX EN VELIN : suspension Label

Label Ecole Féminine de Football FFF :
- USEL FOOT – FC STE FOY LES LYON : Label Argent
- FC SUD OUEST 69 – SUD LYONNAIS FOOTBALL : Label Bronze
- FC GERLAND : non éligible

Réunion formations DLR / LAURAFOOT
Un point a été fait ce jour avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes concernant les nouvelles formations d'éducateurs pour la saison 2023/2024.
Les tarifs seront les suivants (ils seront présentés à l'AG du 17/06/23).

	FORMATIONS	TARIFS 2023/2024
Formations dispensées par la Ligue	BMF	2 200 € *
	Diplôme Fédéral Responsable Ecole de Football	800 € *
	Diplôme Fédéral Coach Jeunes	675 € *
	Diplôme Fédéral Coach Seniors	650 € *
	Journée complémentaire (équivalence)	45 € *
Formations dispensées par le District	Certificats Fédéraux Initiateurs	Frais pédagogiques : 90 € (dont 11 € reversés à l'IFF) Frais de dossier : 30 € **Total : 120 €**
	Certificats Fédéraux Initiateurs de spécialité	Frais pédagogiques : 90 € Frais de dossier : 10 € **Total : 100 €**

Formations dispensées par le District	Certification CFI	Frais pédagogiques : 20 € (dont 10 € reversés à l'IFF) Frais de dossier : 10 € **Total : 30 €**
	Certification ancien CFF et CFI spécialités	Frais pédagogiques : 60 € Frais de dossier : 10 € Frais de repas : 20 € **Total : 90 €**
	Attestations fédérales	Frais pédagogiques : 45 € Frais de dossier : 10 € Frais de repas : 20 € **Total : 75 €**

**Subvention possible auprès du FAFA*

Fusion
Un point est fait sur les fusions en cours :
Fusions absorption :
CZ OZON absorbe SIMANDRES
O. ST GENIS LAVAL absorbe O. PIERRE BENITE
Fusions création :
LYON CROIX ROUSSE – FC CROIX ROUSSE : FC LYON CROIX ROUSSE
ES CHAPONOST – VAL LYONNAIS : SPORTING CLUB OUEST LYONNAIS

Subvention Métropole
Le Président Arsène MEYER informe les membres du Bureau du renouvellement de la subvention versée par la Métropole de 22 000 € pour la prochaine saison.

Entente FC SEVENNE / CF ESTRABLIN
Demande d'entente entre FC SEVENNE et CF ESTRABLIN (Club du District de l'Isère) sur la catégorie U15F : au vu de la réponse du District de l'Isère cette demande d'entente est refusée.
Le Président Arsène MEYER se chargera de faire un retour aux Clubs.

Démission
Le Président Arsène MEYER informe les membres du Bureau de la démission de Gilles PORTEJOIE.

Assemblée Générale
Recherche d'un Club pour accueillir l'AG d'hiver 2023.

Questions diverses
Bernard COURRIER rappelle que ce qui est dit en Comité Directeur doit rester confidentiel.
Christian SCHEIWE : compte rendu réunion des Groupements du 27/05/23 organisée par la Commission Technique et des Jeunes
Patrick PINTI : point sur les dossiers FAFA (8 dossiers de déposés). Déjà 14 projets pour la saison 2023/2024.

SECRETARIAT

Tél **04 72 76 01 03**
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN **Secrétaire Adjointe :** Martine GRANOTTIER
Présent : Serge GOURDAIN

COURRIER

Courrier de Monsieur **Gilles Portejoie** qui informe **Arsène Meyer** président du DLR de sa démission de toutes fonctions au sein du **District de Lyon et du Rhône** de football. Monsieur **Gilles Portejoie** profite de l'occasion pour remercier notre Président pour la parfaite collaboration pendant ces années.
Arsène Meyer président du district remercie Gilles pour ces années passées au sein du District et lui souhaite le meilleur pour la suite.

INFORMATION AUX CLUBS

Lors de l'AG du district du 17 juin 2023 au Groupama Stadium, nous souhaitons rendre hommage à tous nos disparus, dirigeants, joueurs ou membres historiques de votre club décédé durant cette année civile.
Pour se faire, je vous demande d'envoyer par mail secretariat@lyon-rhone.fff.fr une photo avec le nom, prénom et la fonction occupée dans votre club de la personne décédée.

COUPE DE FRANCE

La Commission Régionale des Coupes informe les clubs de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour la prochaine édition 2023-2024 de la Coupe de France.
 Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
 Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur *Foot clubs* (voir procédure ci-après). Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via *Foot clubs* avant le 15 juin 2023.
 Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'avaient pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le menu : « *Compétitions* » / « *Engagements* » / « *Saison 2023/2024* » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.
La date limite d'engagement est fixée au 15 JUIN 2023 (dernier délai). *Droit d'engagement : 52 euros.*

INVITATIONS

A.S. BELLECOUR PERRACHE LYON : Le club de **A.S Bellecour Perrache** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à leur Assemblée Générale qui aura lieu **le vendredi 09 juin 2023** au siège de l' **A.S Bellecour Perrache,** stade Sonny Anderson,16 quai Rambaud 69002 Lyon **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation.

AM.S.DE DIEMOZ : Monsieur **Belacel Ali** président du club de **AM. S de Diémoz** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à leur Assemblée Générale qui aura lieu **le vendredi 09 juin 2023** au siège du club.
Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par monsieur **Serge Gourdain** secrétaire Général du district.

AS MARTEL CALUIRE FUTSAL : Le club **AS Martel Caluire Futsal** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à la fête du club le 9,10 et 11 juin 2023. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation

F.C TERNAY : Le club du **FC Ternay** invite le district de Lyon et du Rhône de Football **pour le 60ème anniversaire** du club (avec un peu de retard en raison des années COVID), qui aura lieu le **samedi 10 juin 2023**, à partir de 9h au stade du Devès, rue des sports,69360 Ternay. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par monsieur **Roland Brouat** élu du comité directeur.

FC SO69 : Le club du **FC SO69 invite** le district de Lyon et du Rhône de Football à leur AG du Club qui aura lieu **le jeudi 15 juin 2023** à 19h au stade de Taluyers. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par madame **Martine Granottier** secrétaire adjointe du district.

ES CHAPONOST : Monsieur Lionel Touzet président du club du **ES Chaponost** invite de district de Lyon et du Rhône à leur soirée partenaires du SCOL (FCVL+ ES Chaponost) le vendredi **16 juin dès 19h00** à L'Appart Fitness Chaponost.
Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par monsieur **Serge Gourdain** secrétaire Général du district.

STADE AMPLEPUISIEN : Monsieur **Damien Grosselin** président du club Stade **Amplepuisien** invite le district de Lyon et du Rhône de Football à leur Assemblée Générale qui aura lieu **le vendredi 16 juin 2023** à 19h30 Salle des Mariages Mairie d'Amplepuis.
Arsène MEYER Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation.

F.C. PONTCHARRA – ST LOUP : Monsieur **Venet Laurent** président du club du **FC Pontcharra – St Loup** invite de district de Lyon et du Rhône à leur soirée partenaires le vendredi **16 juin dès 19h30**. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera représenté par **Bernard Boisset** Vice-président du district et madame **Simone Boisset** présidente du groupement beaujolais

L'Entreprise FONTANEL : L'Entreprise **Fontanel** invite le district de Lyon et du Rhône de Football **pour leur 60 ans** qui auront lieu le **jeudi 22 juin 2023**, à partir de 19h au stade municipal de Chasselay. **Arsène MEYER** Président du District de Lyon et du Rhône de Football vous remercie pour votre invitation et sera présent.

TRESORERIE

Tél **04 72 76 01 04**
tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Trésorier Général : Patrick PINTI **Trésorier Adjoint :** Franck BALANDRAS

RELEVES N°3

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues. Pour des questions de simplicité, il a été demandé à tous les Clubs le 14 avril 2023 de consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 28 avril 2023.

Un délai supplémentaire leur a été accordé jusqu'au 22 mai 2023.

Les Clubs ci-dessous n'ont toujours pas réglé et sont donc suspendus de toutes compétitions jusqu'à régularisation **(application du forfait - match perdu).**

Clubs Libres

552404	CONFLUENCE AS
564290	FC ST CYR AMPUIS

Clubs Futsal

580583	MIRIBEL FOOT
581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN

COMMISSION DES COUPES

Tél **04 72 76 01 29**
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Président : Bernard COURRIER
Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT
Membres Farid BEN FARAH - Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ – Noé TEDIM DA SILVA RIOS– Virginie LAGRANGE
Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06.78.73.69.47

Ce week-end a rendu son verdict concernant les coupes jeunes et vétérans.

Le district de Lyon et du Rhône remercie tous les clubs qui se sont engagés cette année, félicite les finalistes pour les belles finales qu'ils nous ont offerts, et donne rendez-vous à tous pour une nouvelle saison 2023/2024.

COUPE DLR U15

Vainqueur : ***Goal FC***

COUPE DLR U17

Vainqueur : ***Chassieu-Décines***

COUPE DLR U20

Vainqueur : ***Ménival***

COUPE DLR VETERANS

Vainqueur : ***El S Chaponost***

Restent 2 finales à disputer le 17 juin où nous vous espérons nombreux pour clôturer en beauté cette magnifique année de coupes.

COUPE DLR FEMININES VIAL

Finale : **OL training Center – Stade Gérard Houllier**
Samedi 17 juin – 14h00 Sud Lyonnais / Colombier Satolas

COUPE DLR SENIORS

Finale **OL training Center – Stade Gérard Houllier**
Samedi 17 juin – 18h30 Olympique Belleroche / Sporting Nord Isère

MESSAGE LAURAFOOT - COUPE DE FRANCE

La Commission Régionale des Coupes de la Ligue informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2023/2024 de la Coupe de France (seniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions**
- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS**. *Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS avantle15 juin 2023 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.*

• **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2022/2023.** *Vous devez vous inscrire via le menu : « Compétitions » / « Engagements » / « Saison 2023/2024 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.*
La date limite d'engagement est fixée au 15 juin 2023 (dernier délai).
Droits d'engagement : 52 Euros

COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél **04 72 76 01 09**
reglement@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Composition de la Commission :
Membres du Comité Directeur : Bernard COURRIER (Président) - MORCILLO Christophe – Roland BROUAT – Lakhdar TOUATI
Membres représentants des clubs : PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – VASSIER Georges – Stagiaires : HAMRAOUI Ouardia – ABBES CHRISTIN Linda –
Membres présents à la réunion : COURRIER Bernard – VASSIER Georges – ABBES CHRISTIN Linda – MONTERO Antoine – HAMRAOUI Ouardia – TOLAZZI André -

LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

RAPPELS : Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, vous êtes priés de respecter la procédure décrite ci-dessous.
Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : district@lyon-rhone.fff.fr
Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : reglement@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATION AUX CLUBS

La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.
La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement.
Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football
Pour les réserves du District non-pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

Réserves concernant les licences non actives ou non valides :
La CR ne pourra les traiter que lorsque la licence sera validée par la LAURA FOOT

RAPPEL SAISON 2022 – 2023
La commission rappelle qu'une réserve doit comporter des griefs précis (qualification ou participation joueur).
La commission vous conseille de vous reporter à la page 61 à 63 de l'annuaire 2022-2023 chapitre « Comment doit être formulé une réserve »

RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

Affaire N°273 : Sud Lyonnais F 2 - Chaponnay Marennes 1 – Seniors FEMININES – D1 – POULE Unique
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre n°24919885
Réserve confirmée par le club de Chaponnay Marennes par courriel en date du 29/05/2023

Affaire N°274 : FC Francheville 1 - Goal FC 3 – U15 – D3 - POULE C
Réserve confirmé Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 01/04/2023
Réserve confirmée par le club de FC Francheville par courriel en date du 22/05/2023.

Affaire N°275 : Chassieux Décines FC 2 - FC P. Arbresle 1 – U15
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre n°24547400
Réserve confirmée par le club de FC P.Arbresle par courriel en date du 21/05/2023

Affaire N°276 : Colombier Satolas FC 2 - Ent USCL Sourcieux 1 – U15
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre n°24554764
Réserve confirmée par le club de Ent USCL Sourcieux par courriel en date du 15/05/2023

RECLAMATIONS - JOUEURS SUSPENDUS

Affaire N°275 : Chassieux Décines FC 2 - FC P. Arbresle 1 – U15 – D3 -Poule C
Motif : Joueur suspendu – Rencontre n°24547400
Réserve confirmée par le club de FC P. Arbresle par courriel en date du 21/05/2023

DECISIONS

Affaire N°273 : Sud Lyonnais F 2 - Chaponnay Marennes 1 – Senior FEMININES – D1 – POULE Unique
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre n°24919885
Réserve confirmée par le club de Chaponnay Marennes par courriel en date du 28/05/2023
Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Sud Lyonnais (Senior – R 2 – poule B), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR et l'article 167 alinéa 2 de la FFF.
La joueuse U17 MOREAU ANAELLE licence n° 254828161 est bien surclassée Art 73.2 de la FFF.
Pour info en district on peut faire jouer 2 U18 ,1 U17, aucune U16 et aucune U 15 article 4.07 des RS du DLR sans surclassement.
En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N°274 : FC Francheville 1 - Goal FC 3 – U15 – D3 – POULE C
Réserve confirmé Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre n° 2454864°
Réserve confirmée par le club FC Francheville par courriel en date du 22/05/2023.
Apres vérification des feuilles de matchs des équipes de GOAL FC :
- U15 D1 Poule B
- U15 D2 Poule C
- U17 D1 Poule A
- U17 D2 Poule B
- U17 D3 Poule F

L'équipe U15 D3 Poule C du club de de GOAL FC est en conformité avec l'article 10 B 1des RS du DLR.
En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée.

Affaire N°275 : Chassieux Décines FC 2 - FC P .Arbresle 1 – U15 –D2 – POULE C.
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Joueur suspendu - Rencontre n°24547400
Réserve confirmée par le club de FC P. Arbresle par courriel en date du 21/05/2023.
Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de **Chassieux Décines FC** (U16 – R 2 – poule A), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR et l'article 167 alinéa 2 de la FFF.
Après vérification la feuilles de matchs des U15-D2- POULE C –
Le joueur CLAVON Maxime licence n° 2547601613 de CHASSIEUX DECINES suspendu 1 match ferme suite à 3 avertissements date d'effet 15/05/2023
En conséquence, la CR donne match perdu -1 point au club de Chassieux Décines, reporte le gain du match plus 3 points au club de FC P Arbresle sur le score de 0-0, amende le club de Chassieux Décines de 75€ (75x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 50€ de remboursement au club de FC P Arbresle
La CR suspend le joueur CLAVON Maxime licence n° 2547601613 de CHASSIEUX DECINE d'un match ferme date d'effet 12/06/2023.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Affaire N°276 : Colombier Satolas FC 2 - Ent USCL Sourcieux 1 – SENIOR – D3 – Poule F.
Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre n°24554764
Réserve confirmée par le club de Ent USCL Sourcieux par courriel en date du 15/05/2023
Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Colombier-Satolas (Senior – R 3 – poule J), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-2 des RS du DLR et l'article 167 alinéa 2 de la FFF.
En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.
Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DLR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).
Toutefois pour les rencontres de coupe ou de barrage du DLR et de ses Groupements, le délai d'appel est réduit à 2 jours ouvrables à compter du lendemain de la date de notification si la décision est contestée

Le Président
Bernard COURRIER

Le Secrétaire
Jean-Luc BALANDRAUD

COUPES DEPARTEMENTALES – NEUF BEAUX VAINQUEURS

Il restera deux finales de coupes départementales à disputer, le 17 juin, au Groupama Training Center de Meyzieu. Celle des seniors garçons entre l'Olympique Belleroche et le Sporting Nord Isére et celle des filles (Vial) entre les réserves de Sud Lyonnais 2013 et du FC Colombier-Satolas.

En attendant, neuf se sont déroulées le week-end dernier, entre football à 11 et Futsal et les festivités avaient commencé samedi, à Saint-Martin en Haut, ou les vétérans de l'**ES Chaponost** emmenés par les anciens professionnels Pierre Laigle et Sidney Govou ont -enfin- inscrit leur nom au palmarès de l'épreuve, avant de passer la saison prochaine sous le pavillon du SCOL (fusion FC Val Lyonnais-ES Chaponost).

Le lendemain, c'était au tour des jeunes de faire leur entrée en lice, du côté de Pontcharra sur Turdine avec trois beaux vainqueurs : Le **GOAL FC** (U15), le **Chassieu-Décines FC** (U17) et le **FC Ménival** (U20).

Dans le même temps, à une vingtaine de kilomètres de là, cinq finales de Futsal se sont disputées à Fareins, dans l'Ain avec cinq clubs sacrés : **FS Civireux d'Azergues** (seniors), **Futsal Vaulx** (Avenir), **GOAL Futsal** (U18), **Lyon-Moulin à Vent** (U15) et l'**OL** (U13).

Rendez-vous donc le 17 juin pour connaitre les deux derniers lauréats de la saison 2022-2023…

Denis DUPONT

COUPE DLR U15 - GOAL FC

COUPE DLR U17 - CHASSIEU DECINES FC

COUPE DLR U20 - FC MENIVAL

COUPE DLR VETERANS - ES CHAPONOST

COUPE DLR FUTSAL - FC CIVRIEUX D'AZERGUES

COUPE DE L'AVENIR FUTSAL - FUTSAL VAUX C

COUPE DLR FUTSAL U18 - GOAL FUTSAL

COUPE DLR FUTSAL U15 - LYON MOULIN A VENT

COUPE DLR FUTSAL U13 - OL

COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél **04 72 76 01 08**
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin et du mercredi 7 juin 2023

Président : M. Eric GRAU
Membres du Comité Directeur : M. Roger ANDRE – M. José INZIRILLO – M. Patrick PINTI
Membres représentant des clubs et autres personnalités : Md Sabrina GEORGET, Secrétaire – Md Cécile GARCIA – Md Melissa CHRISTIN - M. André QUENEL –M. Jean-Marie SANCHEZ – M. Moussa TALL, représentant des Arbitres – M. Yannis LEMCHEMA – M. Guy CASELLES – M. Bruno BENOIT, Instructeur – M. Thomas NARDONE, Instructeur – M. Loïc RIETMANN, représentant des éducateurs
Absences excusées : M. José INZIRILLO – M. Patrick PINTI – Md Sabrina GEORGET, Secrétaire

*La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district **« district@lyon-rhone.fff.fr»)** de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : **« discipline@lyon-rhone.fff.fr ».** Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.*

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES

La commission de discipline rappelle aux arbitres : que les cartons noirs, rapports d'après match, rapports sur des incidents doivent impérativement être mentionnés sur la feuille annexe ou sur les observations d'après match de la FMI, puis signés par l'arbitre et par les dirigeants des deux clubs, ceci pour éviter d'éventuelles convocations, notamment pour les dirigeants.
RAPPEL : Lorsqu'un joueur est exclu pour faute grossière, si le joueur victime de la faute est blessé et ne reprend pas part à la rencontre ou est évacué par les pompiers, il faut impérativement le mentionner dans le rapport.

La commission de discipline constate une recrudescence de non envoie de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés dans les quarante-huit heures suivant la rencontre, uniquement à cette adresse mail : district@lyon-rhone.fff.fr

La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIES

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, est utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officielle du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette procédure remplace la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves.

Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire 2022/2023 du DLR, de la page 144 à 150

Devant la multiplication d'incidents de ce type, la Commission de Discipline du D.L.R. précise que :
Toute référence aux personnes exerçant des fonctions au sein des organes déconcentrés de la F.F.F. (Ligue, district, groupement) à l'encontre d'un Officiel, afin de contester l'arbitrage, pourra être qualifié par la présente commission, comme des propos menaçants lors de la détermination de la sanction.

Une tenue correcte est indispensable à la bonne tenue d'une audition devant la Commission de Discipline. Dans le cas contraire, notamment par le biais de propos diffamatoires, injurieux et/ou menaçants, la présente Commission se réserve le droit de sanctionner un licencié sur la seule base de son comportement lors de l'audition.
De la même manière, une sanction pourra se voir aggravée en cas de comportement inadapté lors de l'audition.

Suite à deux affaires similaires, la commission de discipline rappelle aux clubs qu'il est formellement interdit à un dirigeant d'être sur le banc de touche avec des béquilles.
Elle demande aux arbitres et aux délégués officiels du DLR de faire respecter scrupuleusement cet interdit.

DEMANDES DE RAPPORTS

Match 24546721 – U17 – D2 – Poule C du 31 mai 2023 U.S. MILLERY VOURLES (549484) // F.C. POINT DU JOUR (509685)
Objet : ***Incidents pendant et après match***
CLUB : F.C. POINT DU JOUR (509685)
Suite aux rapports en sa possession, la Commission Départementale de Discipline prie le club de ***F.C. POINT DU JOUR (509685)*** de bien vouloir lui fournir un rapport détaillé sur le comportement de vos joueurs pendant et après la rencontre lors du match précité au plus tard pour **le lundi 12/06/2023 à 9h00.**
NB : Sur demande préalable à la commission par les intéressés autorisés, il est possible de consulter les dossiers au siège du district et de solliciter une comparution. Cependant, toute requête inappropriée pourra être rejetée.
Cette notification est adressée directement à votre club. Vous avez l'obligation d'en informer les licenciés (es) intéressés (es), ou les personnes investies de l'autorité parentale si l'intéressé (e- s) est mineur (e-s).

E. GRAU - Président **C. GARCIA – Secrétaire Adjointe**

CONVOCATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES SOUMISES A INSTRUCTIONS

Affaire N° I81
Match N° 25136069 – Séniors – D4 – Poule C du 19 mars 2023 – F.C. DENICE ARNAS / R.C. BELIGNY
Motif : Suspicion de fraude d'identité
Madame, Monsieur,
La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.
Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mercredi 21 juin 2023 à 19h00.**

Arbitre officiel : M. Prince GAIHO **– Présence obligatoire sous peine de sanctions**

CLUB: F.C. DENICE ARNAS - 560187
Président : M. Bruno VIDAL ou son représentant
Educateur : M. Laurent HILAIRE

CLUB : R.C. BELIGNY - 536929
Président : M. Yassine OUNISSI ou son représentant
Educateur : M. David BERT
Joueur N°5 – M. Efecan KILIC **– Présence obligatoire**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.
Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président **C. GARCIA – Secrétaire Adjointe**

Affaire N° I101
Match N° 24545635 – SENIORS – D3 – Poule E du 14 mai 2023 – SUD LYONNAIS – VAULX EN VELIN U.S.
Motif : Acte de brutalité envers un officiel
Madame, Monsieur,
La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, Après étude des pièces versées au dossier, déclare que l'affaire en objet a été soumise à instruction, conformément aux dispositions de l'article **3.3.2** du Règlement Disciplinaire.
Après examen de la proposition de convocation présentée par l'instructeur, conformément aux dispositions de l'article **3.3.4.2** du Règlement Disciplinaire, décide de convoquer devant la Commission en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mercredi 21 juin 2023 à 18h00.**

Arbitre officiel : M. Pierre Michel CHASTANG

CLUB : SUD LYONNAIS - 580984
Président : M. Abderrahmane ARROUDJ ou son représentant
Délégué : M. Thierry LEROUGE ou M. Gilbert MARTIN
Arbitre assistant : M. Julien DUMOULIN
Educateur : M. Lionel FAVRE FELIX

CLUB : VAULX EN VALIN U.S. - 529291
Président : M. Abderrazak LARIBI ou son représentant
Educateur : M. Driss SOUICI
Supporter : M. Yanis KHEZZARI

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.
Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président **C. GARCIA – Secrétaire Adjointe**

CONVOCATIONS AFFAIRES DISCIPLINAIRES NON SOUMISES A INSTRUCTIONS

Affaire N° C42
Match N° 25136890 – Seniors – D4 – Poule B du 14 mai 2023 RHONE SUD FC // LA GIRAUDIERE
Objet : Acte de brutalité
Madame, Monsieur,
La Commission de Discipline du District de Lyon et du Rhône de Football, conformément aux dispositions de l'articles **3.3.4.2.1** du Règlement Disciplinaire de la F.F.F, décide de convoquer devant la Commission, en séance qui se tiendra au siège du District de Lyon et du Rhône, 30 Allée Pierre de Coubertin 69007 LYON le **mercredi 21 juin 2023 à 19H30.**

Arbitre Officiel : M. Steeve SOLESME

CLUB : RHONE-SUD FC - 549463
Président(e) : M. Kevin ESTRAGNAT ou son représentant
Educateur : M. Jeremy CAPUANO
Joueur N° 9 M. Loic LALANDE– **Présence obligatoire**

CLUB : LA GIRAUDIERE -524120
Président(e) : Mme Adeline GRANGE ou son représentant
Educateur : M. Christophe MICHALLET
Joueur N° 3 M Anthony BESSENAY – **Présence obligatoire**

Toute personne convoquée doit être obligatoirement présente et munie de sa licence ou d'une pièce d'identité.
Comptant sur votre diligence pour l'information aux intéressés, obligation qui vous appartient, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos respectueux sentiments.

E. GRAU - Président **C. GARCIA – Secrétaire Adjointe**

COMMISSION D'APPEL

04 72 76 01 16
appel@lyon-rhone.fff.fr

INFORMATIONS

ABSENCES A AUDITION : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles.
Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

APRES AUDITIONS : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions.
Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs.

Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône (district@lyon-rhone.fff.fr).

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

Appel du 01 Juin 2023

DOSSIER N° AR 22
APPEL DU CLUB F.C. PONTCHARRA ST LOUP CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS
DATE DE PUBLICATION : 1 Juin 2023 - P.V. N° 603
DATE DU MATCH : 21/05/2023 - MATCH N° : 25164285
CATÉGORIE : U15 - D4 - POULE A
CLUBS : BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 3 (551384) / F.C. PONTCHARRA ST LOUP 2 (541895)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Joueurs en équipe supèrieur

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :
Le Lundi 19 Juin 2023 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

POUR LE CLUB BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS
M. le Président : Guy RAVE ou son représentant
M. l'Educateur : Hugo FICKO
Munis de leurs licences ou pièces d'identité

POUR LE CLUB F.C. PONTCHARRA ST LOUP
M. le Président : Laurent VENET ou son représentant
M. l'Educateur : Mathieu BROUILLY
Munis de leurs licences ou pièces d'identité

Un membre de la Commission des Règlements

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

AFFAIRE REGLEMENTAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 30 Mai 2023

Présents :
M. Christian NOVENT - Président
M. Didier HAMON - Vice-Président
M. Alain RODRIGUEZ - Comité Directeur
M. Gilles URBINATI, M. Ivan BLANC, M. Jean CHAMBOST, M. Jean Philippe KAPP - Membres

DOSSIER N° AR 20 – Modification de la décision suite à un contrôle des licences
APPEL DU CLUB U.S. LOIRE S/RHONE CONTRE UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DES RÈGLEMENTS
DATE DE PUBLICATION : 4 Mai 2023 - P.V. N° 599
DATE DU MATCH : 22/04/2023 - MATCH N° : 24546443
CATÉGORIE : U17 - D2 - POULE A
CLUBS : U.S. LOIRE S/RHONE 1 (521509) / C.S. OZON ST SYMPHORIEN 1 (516822)
MOTIF : Contestation de la décision de 1ère instance - Joueurs en mutation

Après avoir entendu :

POUR LE CLUB U.S. LOIRE S/RHONE
M. le Président : Laurent COSTANZA - Licence N° 2519403225
M. l'Educateur : Zouhir TAIMI - Licence N° 2508680303

POUR LE CLUB C.S. OZON ST SYMPHORIEN
M. le Président : Monnir MEZRANI, représenté par Mme Patricia VITTORELLI - Licence N° 2598860290
M. l'Educateur : Dorian SAVARIN - Licence N° 2547618687

M. le Président Bernard COURRIER représentant de la Commission des Règlements

Après rappel des faits et de la procédure,

AUDITION :
CONSIDERANT que le club de C.S. OZON ST SYMPHORIEN interjette appel de la décision de première instance,

CONSIDERANT l'article 47 du statut de l'arbitrage,

CONSIDERANT les décisions prises lors des assemblées générales de la Fédération Française de Football et de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football au sujet du nombre de mutations,

CONSIDERANT le rappel de ces décisions dans le Procès-Verbal N° 561 du 7 juillet 2022 du District de Lyon et du Rhône de Football,

CONSIDERANT que les joueurs mutés pouvant participer à une rencontre dans une équipe de jeunes, U18 inclus, est au nombre de 4,

CONSIDERANT que parmi les 4 joueurs mutés pouvant participer à une rencontre, une seule mutation hors période est autorisée,

CONSIDERANT que le club C.S. OZON ST SYMPHORIEN avait droit à 2 mutations supplémentaires (P.V. N°560 du 30 juin 2022)

CONSIDERANT que le club devait préciser, avant le 20 juillet 2022, les équipes pouvant bénéficier de ces mutations supplémentaires,

CONSIDERANT que cette demande est arrivée hors délai,

CONSIDERANT que la liste des clubs bénéficiant de ces mutations est parue sur le P.V. N°565 du 1er septembre 2022,

CONSIDERANT que lors de la rencontre opposant les équipes de C.S. OZON ST SYMPHORIEN et U.S. LOIRE S/RHONE en U17 D2, poule A, le 22/04/2023, 4 joueurs avaient un cachet mutation dont 2 hors période,

CONSIDERANT qu'il convient d'apprécier la date d'échéance du cachet mutation pour les joueurs concernés,

CONSIDERANT que la licence n° 2547482333 du joueur SANKILICOGLU Ersin mentionne une date d'échéance au 30 janvier 2024 et non au 30/01/2023,

CONSIDERANT que le Commission des Règlements a mentionné par erreur, dans sa notification, la date du 30 janvier 2023 comme échéance de mutation hors période,

CONSIDERANT que cette date du 30 janvier 2023 est la date d'enregistrement de la licence

CONSIDERANT que quatre joueurs, pour cette rencontre, avaient une licence avec un cachet mutation dont 2 hors période :

AUBERGER Luc : licence n° 25446708189 : échéance 01/072023
DO NASCIMENTO Rayane : licence n° 2547198939 : échéance 01/07/2023
ATOUI Mohamed : licence n° 2546975522 : échéance 20/11/2023 mutation hors période
SANKILICOGLU Ersin : licence n° 2547482333 : échéance 30/01/2024 mutation hors période

PAR CES MOTIFS, la Commission d'Appel Réglementaire infirme la décision de la Commission de 1ère instance pour dire :

Réserve confirmée par le club de U.S. LOIRE S/RHONE par courriel en date du 24/04/2023
Le club C.S. OZON ST SYMPHORIEN n'est pas en conformité avec l'article 160 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et l'article 8 alinéa E des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football.
Donne match perdu par pénalité à l'équipe de C.S. OZON ST SYMPHORIEN (0pt),
Reporte le gain du match au club de U.S. LOIRE S/RHONE (3pts) sur le score de 2 à 0,
Amende le club de C.S. OZON ST SYMPHORIEN de la somme de 60 euros (60x1) pour avoir fait participer un joueur non qualifié plus 50 euros de remboursement au club de U.S. LOIRE S/RHONE.
Impute au club C.S. OZON ST SYMPHORIEN la somme de 70 € (soixante-dix euros) pour frais de gestion.

S'agissant d'une affaire règlementaire ce dossier reste susceptible d'un appel auprès de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Football dans les conditions de forme et délai prévues par les Règlements Généraux de la Fédération Française de Football et du District de Lyon et du Rhône (Article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône).

Le Président
C. NOVENT

Le Secrétaire
D. HAMON

Copies : Commission des Règlements
Commission des Compétitions
Trésorier du District de Lyon et du Rhône
Commission du Statut de l'Arbitrage

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél **04 72 76 01 13**
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Présents :
Président : Laurent CHABAUD
Membres : Amadeu DO REGO, Guillaume CIMIER, Roger ANDRE
CTDA : Jean Claude LEFRANC

COURRIERS DES ARBITRES ET DES CLUBS

Courriers des arbitres :

Mohamed FERGATI : Document transmis à M. ANDRE
Lucas FERNOUX : Demande transmise à M. CHABAUD et M. LEFRANC
Sulyvan MANFROI : Arret d'Activité pris en compte. Remerciements pour services rendus.
Saber SELMANE : Rapport pris en compte

AGENDA

LUNDI 19 JUIN 2023 :

Réunion plénière de fin de saison à 19h30 au siège DLR

INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE

Pour adhérer et rester informés sur nos manifestations,
Ayez toujours le réflexe : https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil

Cotisation UNAF Saison 2022/2023

L'UNAF, l'association incontournable pour les arbitres
Protection juridique et convivialité alors n'hésitez plus, rendez-vous sur le site de l'UNAF de Lyon et du Rhône (https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil)
Le montant des cotisations reste inchangé :

33 euros (jeunes arbitres)
46 euros (adultes).

Vous avez la possibilité d'effectuer votre règlement soit par chèque expédié à l'adresse du District (à l'ordre de UNAF de Lyon et du Rhône), soit par carte bleue (paiement sécurisé).

Services de proximité offerts à nos adhérents :

Si vous êtes malheureusement victime d'une tentative d'agression ou d'une agression sur un terrain, dans votre fonction d'arbitre officiel, menaces, coups..., vous devez solliciter au plus tôt l'un des deux Délégués Juridiques Départemental de votre Amicale (DJD).
Contactez **Guillaume LIONNET au 06.15.34.70.50** ou **Sahbi CHEKIR au 06.73.67.11.85**
Cette démarche est impérative afin que vous puissiez être accompagné et soutenu dans cette épreuve : dépôt de plainte, rédaction de vos rapports, assistance psychologique éventuelle, …
Nos 2 experts sont également à votre disposition pour vous assister pour toute convocation au District et pour vous aider dans la rédaction de vos rapports.

Nous contacter : Web : https://www.lesiffletdugone.com/page/1853878-accueil
Mail : unaf.lyon.rhone@gmail.com

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél **04 72 76 01 05**
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Président : Lakhdar TOUATI. **Vice-Président** : Alain BARBIER.
Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER
Correspondant Football Féminin : Michel CATHELAND
Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LAGRANGE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (télétravail)
Absents excusés : René TOREND, Christophe MELINON.
Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la *Commission des Compétitions*.

ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive.

PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.
Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.
La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Sportive le plus rapidement possible.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente.**
L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.
Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.
Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.
Les ententes de la saison 2022/2023 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.
La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.
Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.
Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

En cas de non-fonctionnement de la FMI, une feuille de match papier doit être établie :
Vétéran, Poule A, Match n° 25186983 du 26/05/2023 : Ent.S. Charly F 5 – Décines Uga 5
Vétéran, Poule A, Match n° 25186985 du 26/05/2023 : FC du Roule Mulatière 5 – Brignais AS 5
Vétéran, Poule C, Match n° 25186719 du 26/05/2023 : FC Gerland 5 – Lyon Football FC 5
Futsal D2, Poule A, Match n° 24607869 du 27/05/2023 : AC Meyzieu 1 – Vaugneray Usol 1

Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :
U15 D4, Poule D, Match n° 25164552 du 20/05/2023 : FC Pays Viennois 1 – GS Chasse 1
U17 D1, Poule B, Match n° 24546329 du 20/05/2023 : Ent.Hbf/La Gie 1– Sporting Nord Isère 1
U20 D1, Poule A, Match n° 24545935 du 21/05/2023 : Am.Laiq.Mions 1 – FC Ste Foy Les Lyon 1

1er rappel : Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 7-03 des Règlements sportifs, page 110 de l'annuaire :
Futsal D1 Féminin, Poule U, Match n° 25461172 du 11/05/2023 : Lyon Moulin à Vent 1 – O. St Genis Laval 1
U15 D3, Poule A, Match n° 24547796 du 13/05/2023 : AS De Montchat Lyon 3 – CS Ozon St Symphorien 1
U15 D4, Poule B, Match n° 25164413 du 13/05/2023 : FC Gerland Lyon 3 – Goal FC 4
U15 Féminines D1 à 8, Poule A, Match n° 25524096 du 14/05/2023 : G F C 1 – Ach 1
Séniors D3, Poule B, Match n° 24545236 du 14/05/2023 : Menival FC 2 – Caluire SC 2
Pratique Futsal U18, Poule B, Match n° 25388227 du 14/05/2023 : Futsal Pays Voiron 1 – Foot Salle Civrieux 1

En vertu de l'article 7-03 des règlements sportifs, page 110 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point plus 150 Euros d'amende si les feuilles de matches ou copies ne sont pas parvenues au District avant le lundi 12 juin 2023, 14 heures :
Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :
U15 D4, Poule D, Match n° 25164676 du 30/04/2023 : Goal FC 5 – Craponne AS 4
U17 D3, Poule D, Match n° 25174021 du 29/04/2023 : Corbas FC 1 - ES St Priest 2
Futsal D3, Poule A, Match n° 25155056 du 25/04/2023 : ACH 1 – FC Gerland 1

FORFAITS

DATE	EQUIPE FORFAIT	AFFILIATION	CATEGORIE	NIVEAU	POULE	N°MATCH
30/04/23	Futsal Côtière Ain 2	552540	Futsal	D3	B	25155155
03/06/23	Futsal O. Rivois 1	848046	Futsal Féminine	D1	U	25461167

HOMOLOGATION DE TOURNOIS

582234 ASS. CHANDIEU HEYRIEUX – U11 U14 le 10 juin 2023 U7 U9 U12 le 11 juin 2023
504446 ES LIERGUES – U11F le 25 juin 2023

MONTEES / DESCENTES 2022-2023

Séniors **Montées/descentes** ***(sur une base de 5 descentes de R3 Ligue)***

Séniors D1			
Nb équipes (2022-2023)	24	2 poules de 12	
Descentes de ligue R3	5	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	
Montées en ligue R3	**5**	2 montées par poule + le vainqueur du barrage entre les troisièmes	①
Montées de D2	8		
Descentes vers D2	**8**	4 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	24		

① si un club du DLR monte de U20 R1 en Séniors R3 nous n'avons que 4 montées

Séniors D2			
Nb équipes (2022-2023)	48	4 poules de 12	
Descentes de D1	8		
Montées en D1	**8**	2 montées par poule	
Montées de D3	12		
Descentes vers D3	**12**	3 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	48		

Séniors D3			
Nb équipes 2022-2023)	72	6 poules de 12	
Descentes de D2	12		
Montées en D2	**12**	2 montées par poule	
Montées de D4	18		
Descentes vers D4	**18**	3 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	72		

Séniors D4			
Nb équipes (2022-2023)	101	9 poules de 11 ou 12	
Descentes de D3	18		
Montées en D3	**18**	2 montées par poule	
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

Fin de saison 2022-2023
U20 **Montées/descentes** ***(sur une base de 2 descentes de U20 R2 et/ou U18 R2 Ligue)***

U20 D1			
Nb équipes (2022-2023)	24	2 poules de 12	
Descentes de ligue (U18+U20)	2	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	
Montées en ligue U20 R2	**2**	1 montée par poule	
Montées de D2	6		
Descentes vers D2	**6**	3 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	24		

U20 D2			
Nb équipes (2022-2023)	31	3 poules. (2 poules de 11 + 1 poule de 9)	
Descentes de D1	6		
Montées en D1	**6**	2 montées par poule	
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

Fin de saison 2022-2023
U17 **Montées/descentes** ***(sur une base de 0 descente de U16 R2 Ligue)***

U17 D1			
Nb équipes (2022-2023)	24	2 poules de 12	
Descentes de ligue (U16)	0	(Hypothèse de base, donc sans régulation)	
Montées en U18 R2	**2**	1 montée par poule	
NB places conservées	2		①
Montées de D2	6		
Descentes vers D2	**6**	3 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	24		

① Les clubs montant en U18 Ligue peuvent conserver leur place en D1 donc leur place n'est pas libérée

U17 D2			
Nb équipes (2022-2023)	36	3 poules de 12	
Descentes de D1	6		
Montées en D1	**6**	2 montées par poule	
Montées de D3	**12**		
Descentes vers D3	**12**	4 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	36		

U17 D3			
Nb équipes (2022-2023)	67	6 poules. (2 poules de 12 + 3 poules de 11 + 1 poule de 10)	
Descentes de D2	12		
Montées en D2	**12**	2 montées par poule	
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

Fin de saison 2022-2023

U15 **Montées/descentes** ***(sur une base de 0 descente de U15 R2 Ligue)***

U15 D1			
Nb équipes (2022-2023)	24	2 poules de 12	
Descentes de ligue (U16)	0	(Hypothèse de base, donc sans régulation)	
Montées en U15 R2 / U16 R2	**2**	1 montée par poule	①
NB places conservées	2		②
Montées de D2	6		
Descentes vers D2	**6**	3 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	24		

① Les clubs candidats à la montée peuvent monter en U15 R2 ligue et en U16 R2 ligue
② Les clubs montant en U16 R2 ligue peuvent conserver leur place en D1 donc leur place n'est pas libérée

U15 D2			
Nb équipes (2022-2023)	36	3 poules de 12	
Descentes de D1	6		
Montées en D1	**6**	2 montées par poule	
Montées de D3	8		
Descentes vers D3	**8**	A déterminer au fair-play	
Nb équipes (2023-2024)	36		

U15 D3			
Nb équipes (2022-2023)	48	4 poules de 12	
Descentes de D2	8		
Montées en D2	**8**	2 montées par poule	
Montées de D4	14		
Descentes vers D4	**14**	A déterminer aux lettres des poules	
Nb équipes (2023-2024)	48		

U15 D4			
Nb équipes (2022-2023)	80	7 poules (3 poules de 12 + 4 poules de 11)	
Descentes de D3	14		
Montées en D3	**14**	2 montées par poule	
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

Fin de saison 2022-2023
Féminines Séniors A 11 **Montées/descentes** ***(sur une base de 1 descente de Féminines R2 Ligue)***

Féminines Séniors D1			
Nb équipes (2022-2023)	10	1 poule de 10	
Descentes de ligue	1	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	①
Montées en ligue Fém. R2	**1**		
Montées de D2	2		
Descentes vers D2	**2**		
Nb équipes (2023-2024)	10		

① A noter que, la poule étant de 10 équipes, nous pourrions n'envisager une régulation qu'à partir de 4 descentes de ligue, ceci en acceptant de partir sur une poule à 12 équipes.

Féminines Séniors D2			
Nb équipes (2022-2023)	15	2 poules. (1 poule de 7 + 1 poule de 8)	
Descentes de D1	2		
Montées en D1	**2**	1 montée par poule	
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

Fin de saison 2022-2023
Féminines U18 A 11 **Montées/descentes** ***(sur une base de 1 descente de Fém. U18 R2 Ligue)***

Féminines U18 D1			
Nb équipes (2022-2023)	19	1 poule de 10 + 1 poule de 9	
Descentes de ligue	1	(Hypothèse de base, donc sans régulation ni repêchage)	①
Montées en ligue Fém. U18 R2	**1**		②
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

① A noter que, les poules étant très incomplètes, une régulation est inenvisageable.
② Le montant en ligue est le vainqueur d'un match de barrage entre le premier de chacune des deux poules.

Fin de saison 2022-2023
FUTSAL **Montées/descentes** ***(sur une base de 1 descente de Futsal R2 Ligue)***

Futsal D1			
Nb équipes (2022-2023)	12	1 poule	
Descentes de ligue	1	(Hypothèse de base, donc sans régulation, ni repêchage)	
Montées en Futsal R2	**1**		
Montées de D2	4		
Descentes vers D2	**4**		
Nb équipes (2023-2024)	12		

Futsal D2			
Nb équipes (2022-2023)	24	2 poules de 12	
Descentes de D1	4		
Montées en D1	**4**	2 montées par poule	
Montées de D3	6		
Descentes vers D3	**6**	3 descentes par poule	
Nb équipes (2023-2024)	24		

Futsal D3			
Nb équipes (2022-2023)	16	2 poules de 8 équipes	
Descentes de D2	6		
Montées en D2	**6**	3 montées par poule	
Nb équipes (2023-2024)		Fixé en fonction des engagements	

Articles 4 et 5 des règlements sportifs : **TIRAGE DES LETTRES DES POULES : A / F / C / D / B / E / G / I / H**

ENGAGEMENTS

ARTICLE 2 des Règlements sportifs :

- ***2.1.*** Depuis la saison 2010/2011, les engagements se font directement sur FOOTCLUBS (championnats, coupes, Foot Diversifié…) ainsi que les demandes d'inactivités. Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre**). Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission sportive avant le 31.05 pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat. Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31.05 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 MAI sachant que le District se chargera d'en aviser la LAuRAFoot.**
- ***2.2.*** Chaque année, un certain nombre d'équipes sont soit forfait, soit mises en inactivité, soit mises hors championnat. Ces équipes sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Toutefois, certaines équipes ne redémarrent pas forcément l'année suivante, et se manifestent quelques fois deux ans voire trois ans plus tard. Dès lors il sera fait l'application suivante : (vote de l'AG de juin 2005 à ARNAS). Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission sportive et des compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur. **Si le club ne s'engage pas par écrit avant le 31 mai de l'année de son forfait, inactivité ou déclassement, il ne pourra prétendre pour les saisons suivantes à aucune division à l'exception de la dernière division de District et ce tant en jeunes, qu'en séniors.**

COMMISSION FEMININE ET DE FEMINISATION

Tél **04 72 76 01 10**
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Présidente : Mme DI RIENZO Lydie **Comité Directeur :** Mr TOUATI Lakhdar
Commission des compétitions féminine : Mrs CATHELAND Michel. FAVRE Gabriel
Commission de féminisation : Mmes DI RIENZO Lydie, PLATROZ Sylvie, VERGUET Mélanie. Mr MONTAGNON Patrice.

MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Michel CATHELAND sera démisionnaire en fin de saison 2022-2023.

ENGAGEMENTS :

ARTICLE 2 des Règlements sportifs :

- 2.1. Depuis la saison 2010/2011, les engagements se font directement sur FOOTCLUBS (championnats, coupes, Foot Diversifié…) ainsi que les demandes d'inactivités. Ces engagements seront à régler lors du premier relevé de compte (septembre/octobre). Les clubs qui étaient en inactivité doivent envoyer une lettre d'intention à la commission sportive avant le 31.05 pour préciser qu'ils souhaitent participer au prochain championnat. Ils devront ensuite confirmer leur engagement sur FOOTCLUBS. Les clubs qui n'auront pas écrit avant le 31.05 ne pourront pas participer au championnat à l'exception des dernières divisions du DISTRICT. Les clubs qui confirment leur inactivité devront le faire également avant le 31 MAI sachant que le District se chargera d'en aviser la LAuRAFoot. –

2.2. Chaque année, un certain nombre d'équipes sont soit forfait, soit mises en inactivité, soit mises hors championnat. Ces équipes sont automatiquement rétrogradées en division inférieure la saison suivante. Toutefois, certaines équipes ne redémarrent pas forcément l'année suivante, et se manifestent quelques fois deux ans voire trois ans plus tard. Dès lors il sera fait l'application suivante : (vote de l'AG de juin 2005 à ARNAS). Une équipe forfait général, mise en inactivité, mise hors championnat, doit se réinscrire avant le 31 mai par lettre adressée au District de Lyon et du Rhône département commission sportive et des compétitions. C'est cette lettre qui permettra de réintégrer l'équipe directement dans son niveau inférieur.

FEMININES SENIORS D1 A 11 IDEAL PNEU

Poule Unique **1er :** EV.S. Genas Azieu 2

FEMININES SENIORS D2 A 11

Poule A **1er :** S.C.B.T.P. 1
Poule B **1er :** F.C. Pontcharra St Loup 2

FEMININES SENIORS D1 A 8

Poule A **1er :** F.C. Point du Jour 1
Poule B **1er :** St Pierre Mineurs 1

FEMININES U18 D1 A 11

Match de Barrage pour la montée entre les premiers de chaque poule qui aura lieu le dimanche 11 juin 2023 à 15H00 au stade de Neuville sur Saône.
Clubs concernés : Poule A :Vénissieux Fc 1. Poule B : F.C. Bourg Peronnas 2.

Poule A **1er :** Venissieux F.C. 1
Poule B **1er :** Bourg Peronnas 2

FEMININES U18 D1 A 8

Poule Unique ***1er : Lyon Duchère 1***

FEMININES U15 D1 A 11

Poule A **1er :** Villefranche Fc 0
Poule B **1er :** Lyon Football Fc 1

FEMININES U15 D1 A 8

Poule A **1er :** F.C. Bords de Saône 1
Poule B **1er :** Ent. H.T Lyonnais/Hbf 1
Poule C **1er :** Oullins Cascol 1

COUPE DE LYON ET DU RHONE (VIAL)

Finale le samedi 17 juin 2023 à 14H00 au training center OL Stade Gérard Houiller
- **Sud Lyonnais F2023 2** contre **Colombier Satolas 1**

COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél **04 72 76 01 07**

Réunion du lundi 5 juin 2023

PRESIDENT DELEGUE : JARRY JOEL - 06 18 75 23 87
MEMBRES : CANNIZZARO JUSTIN (06 14 21 11 77) - BATHOL HERVE et SINA LUCIEN

CLASSEMENT FINAL

1EX - UGA DECINES/ AS MONTCHAT - 17 MATCHS -36 PTS – la commission ne tient pas compte du dernier match : CS LYON 8e /UGA DECINES – feuille de match hors délai. en conséquence : la 1ere place est attribuée à l' UGA DECINES SUR LE CRITERE DES MATCHS ALLER/RETOUR- Match aller 0/0 – match retour Victoire 5/4 pour l'UGA DECINES

COUPE DLR FOOT ENTREPRISE

FINALE : ***UGA Décines / PFC Anse***
Mercredi 07/06/2023 à 19H30-Stade Raymond Troussier à Décines – Soyez bien présent 1heure avant le coup d'envoi – pOUR LA fINALE LA COMMISSIOJN FOURNIT UN JEU DE MAILLOTS AUX 2 EQUIPES - tous les joueurs avec leur licence - Venez nombreux – chaque finaliste est prié de fournir un assistant à la touche.

ASSEMBLEE GENERALE DU DLR

LE 17 Juin 2023 AU GROUPAMA STADIUM
Obligation aux Clubs à identité Entreprises d' assister à l'AG – US IRA / LYON METROPOLE – sous peine d'amende

ASSEMBLEE GENERALE DE LA COMMISSION FOOT ENTREPRISE

LE MARDI 2O JUIN 2023 à 18H15 – AU DLR. A CETTE OCCASION IL Y AURA LA REMISE DES PRIX

COMMISSION FUTSAL

04 72 76 01 07
futsal@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

Président et membre du Comité Directeur : M. Roland BROUAT
Membres de la commission : M. Lionel POIRIER. M. Bernard LACHAPELLE,J. HERNANDEZ

Les courriers concernant le FUTSAL doivent être adressés par mail à cette commission : futsal@lyon-rhône.fff.fr

AVIS A TOUS LES CLUBS

La saison 2022/2023 s'achève, et avant de dresser un rapport d'activité et le bilan sportif, il est demandé aux clubs qui ne désirent pas s'engager en 2023/2024 de vouloir bien en faire part à la commission dans les meilleurs délais, afin de préparer au mieux la gestion du prochain championnat.

Pour info, la traditionnelle A.G. aura lieu le *Samedi 2 Septembre 2023 à 10 h au district,* avec la remise des fanions aux clubs champions de leur catégorie. Nous reviendrons bien évidemment sur l'ordre du jour de cette A.G.

A NOTER : ***En cas de changement de lieu , date ou horaires , les clubs doivent impérativement utiliser footclubs, la commission ne peut être sollicitée qu'en cas d'extrême nécessité Les horaires réglementaires sont les suivants :***

Vendredi : 18h à 21h45
Samedi : 10h à 21h45
Dimanche : 10h à 19h
Lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi : 18h à 21 h

Les zones (rappel)
VERTE *: Jusqu'à 16h le lundi qui précède de 13 jours le dimanche de la rencontre*
ORANGE *: jusqu'à 16h le lundi qui précède de 6 jours le dimanche de la rencontre , accord de l'adversaire obligatoire*
ROUGE *:de 16h le lundi qui précède le dimanche de la rencontre ; modification interdite sauf accord explicite de la commission.*

Les changements de terrain ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire ; il faut l'en informer, ainsi que la commission , l'arbitre et le délégué éventuel.

CHAMPIONNAT MASCULIN

DECISIONS COMMISSION DE DISCIPLINE :
Le Club de ***DEPORTI 'VAULX*** est suspendu à titre conservatoire à partir du 22/5/2023.
Les clubs de ***ALF et Futsal Vaulx*** ont l'interdiction d'engager une équipe en coupe de Lyon et du Rhône ainsi que de l'avenir la saison prochaine.

COUPES DE LYON ET DU RHONE SENIORS ET COUPE DE L'AVENIR

La journée coupes futsal, du dimanche 4 juin s'est déroulée à Fareins au Gymnase Monfray.
La commission adresse tous ses remerciements au FC Villefranche Beaujolais, club accueillant toutes les rencontres, à Michel Guichard délégué bénévole et à Alain Rodriguez membre du Comité Directeur, sans oublier nos arbitres officiels. A noter la présence des présidents de Villefranche et de l' AS Saint-Priest.
De 10 h à 18 H, le futsal à été roi à Fareins avec 5 finales organisées par la commission. A l'arrivée, cinq beaux vainqueurs et une finale séniors suivie par plus de 300 spectateurs.

Résultats :

U13 :	**OL – Caluire SC :**	**8-4**
U15 :	**Moulin à Vent – Goal Futsal :**	**4-1**
U18 :	**Goal Futsal – Moulin à Vent :**	**11-5**
Coupe de l'avenir :	**Futsal de Vaulx – Limonest/Dardilly**	**2-1**

Cette rencontre à été terminé par l'attitude anti sportive de Limonest/Dardilly/Saint Didier qui a décliné le protocole de remise des récompenses. Le dossier à été remis à Monsieur MEYER, pour les suites qu'il jugera utiles.

Coupe de Lyon & Rhône : **FS Civrieux d'azergues – AS Saint Priest 5-3**
A l'issue de débats très animés et dans un état d'esprit irréprochable, Civrieux à remporté une première coupe départementale. Félicitations aux 2 équipes pour leur qualité du jeu fourni, et pour le fair play affiché pendant et après la rencontre.

CHAMPIONNAT FEMININ

Suite à la demande du ***club de Valence*** pour participer au championnat D1 futsal du district de Lyon et du Rhône, le Président Arsène MEYER a donné son accord.

Urban Futsal Saint-Etienne : Accord du président pour intégrer le Championnat 2023/2024

A noter : suivant le nombre d'équipe dans la poule, le championnat 2023/2024, devra commencer plus tôt

CHAMPIONNAT JEUNES

Urban Futsal Saint-Etienne : Accord du président pour intégrer le Championnat U15 & U18 pour la saison 2023/2024.

COMMISSION FOOT LOISIRS

Tél **04 72 76 01 05**
loisir@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 6 juin 2023

Président : Mr Gerard Meï
Membres de la commission : Mrs Christian Bourlioux , Patrick Durbiano, Simon Lesniohski, Olivier Robert, Manuel De Oliveira, Jérôme Hernandez

Prochaine réunion le mardi 13/06/2023

IMPORTANT :
LES CLASSEMENTS à 11 et à 8 SONT CLOS et paraîtrons après réception des feuilles de fair-play manquantes

La journée finale foot à 8 masculin et féminin se déroulera le vendredi 9 juin 2023 en nocturne (de 19h à 24 h) stade MENDES France, 33 Avenue Pierre MENDES FRANCE 69800 ST PRIEST
10 équipes masculines et 4 équipes féminines seront présentes

La journée finale foot à 11 se déroulera le vendredi 16 juin 2023 en nocturne (de 19h à 24 h) Stade des Marais à Jonage. 14 équipes seront présentes

La Finale de coupe Loisir se déroulera le 20/06/2023 au stade TOLA VOLOGE LYON GERLAND 69007

Les finalistes sont MISERIEUX-TREVOUX et MEGINAND, reçus ce jour les responsables des deux équipes dans les locaux de la commission.

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du jeudi 1er juin 2023

Présents : S. Boisset - G. Pistol – C. Robert – C. Perrot – A. Fezza – D. Combier – F. Bédiat – G. Sève.
Excusé : Z. Benslimane.

Rappel : les feuilles de festifoot U7 et U9 doivent être envoyées au Groupement par courrier (et non par mail).

L'envoi de feuille de match scannée doit nous parvenir UNIQUEMENT sur le mail du groupement.

ADRESSE POSTALE DU GROUPEMENT : bien mettre les feuilles de match sous enveloppe et inscrire l'adresse comme suit : O.S.VILLEFRANCHE - GROUPEMENT BEAUJOLAIS / 535 avenue Saint Exupéry, 69400 VILLEFRANCHE SUR SAONE

Pour information : toute équipe absente sur les rencontres du 3 juin sera considérée comme forfait (avec amende concernée).

Courrier :
FC RENEINS VAUXONNE : proposition organisation finales saison 2023/2024. Remerciements.

COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS LE 10 JUIN A MEYZIEU (stade formation académie OL).
Toutes les informations sont parues sur le site du District.
Equipes convoquées le matin : rendez-vous à 8h15 sur le site.
BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS 1, 2, 3, 4 – DOMTAC FC 1, 2, 3, 4 – E.S. LIERGUES 1, 2 – FC BULLY 1, 2 – FC VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS 1, 2, 3 – O. BELLEROCHE 1 – PASSION FOOTBALL CLUB ANSE 1 – SUD AZERGUES FOOT 1.
Equipes convoquées l'après midi : rendez-vous à 13h15 sur le site.
AM.S. LA GROSNE OUROUX 1, 2, 3 – A.S. ST FORGEUX 1, 2 – BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – E.S. GLEIZE 1 – FC LAMURE POULE 1 – FC MONT BROUILLY 1 – FC PONTCHARRA ST LOUP 1, 2 – FC TARARE 1 – FC RENEINS VAUXONNE 1, 2 – FC DENICE ARNAS 1, 2 – RC BELIGNY 1.

COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

COMPTE RENDU U9 SAMEDI 13 MAI 2023
Reçu feuilles de plateaux :
Manque feuille d' effectif de SUD AZERGUES FOOT (2e rappel) sur le site de Bully.

COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél.06 22 82 74 09 - Franck BEDIAT 06 08 60 45 23

Désormais vous pouvez nous faire parvenir votre feuille de plateau scannée, mais elle doit être lisible et bien formatée. Toute feuille non conforme sera refusée et vous devrez faire parvenir l'original par courrier au Groupement.

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES AU 1ER JUIN:
JOURNEE DU 29 AVRIL : B504 A CHATILLON D'AZERGUES (amendé)
JOURNEE DU 13 MAI : 3e et dernier rappel) : C601 A LIMAS – C602 A LIERGUES - C605 A ST ETIENNE DES OULLIERES.

COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18
Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

COUPE DU BEAUJOLAIS :
Les rencontres finales se sont déroulées le dimanche matin 4 juin à Limas.
Nous avons assisté à des matchs équilibrés entre les équipes de FCVB3 – DOMTAC FC 2 – FCVB2 et FC RENEINS VAUXONNE 2.
Au terme des rencontres le vainqueur de cette coupe du Beaujolais U13, saison 2022/2023 est l'équipe de FC VILLEFRANCHE 2.
Bravo au vainqueur et félicitations à tous les joueurs et éducateurs pour leur parcours dans cette compétition.
Merci aux 2 arbitres pour leur prestation.

RESULTATS MANQUANTS AU 1er JUIN :
Journée du 6 mai : Poule F : CHAZAY FC 1 – O. BELLEROCHE 2

COMMISSION COUPES A 11

Christian ROBERT tél. 06 87 18 51 07 et Didier COMBIER tél. 06 33 65 15 22

FINALE COUPE DU BEAUJOLAIS U15 LE 3 JUIN A 14 H 30 A DENICE
DOMTAC FC 2 était opposé à l'équipe de BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS pour cette ultime rencontre.
Belleville a laissé échapper la victoire, DOMTAC FC 2 remporte cette coupe du Beaujolais U15 sur le score de 2 à 0.

FINALE COUPE DU BEAUJOLAIS U17 LE 3 JUIN A 17 HEURES A DENICE

L'équipe d'AMPLEPUIS a marqué dès les premières minutes, mais Belleville a réussi à revenir au score et a finalement gagné 3 à 1.

FINALE COUPE DES VIGNERONS LE DIMANCHE 4 JUIN A LIMAS

AMPLEPUIS 3 et CLOCHEMERLE/VAUX EN BEAUJOLAIS ont disputé cette finale devant un nombreux public.

A la mi-temps Clochemerle menait 2 à 0, Amplepuis à réduit le score en début de 2e période, au terme du temps réglementaire l'équipe de Clochemerle/Vaux en Beaujolais remportait la coupe en gagnant 3 à 1.

FINALE COUPE JOSEPH MAGAT A LIMAS LE DIMANCHE 4 JUIN

Au terme des tours éliminatoires les équipes de FC RENEINS VAUXONNE et DOMTAC FC 2 ont disputé cette ultime rencontre. Reneins Vauxonne avait une légère avance à la mi-temps (1 à 0) mais l'équipe de DomTac a pris l'avantage au cours de la 2e période et remporte la coupe Magat pour la deuxième année consécutive, score final 1 – 3.

Un grand bravo à tous les vainqueurs, félicitations à toutes les équipes pour leur parcours dans leur compétition respective et pour leur sportivité lors des rencontres finales.

Merci aux arbitres, aux délégués, pour leur prestation et bonne retraite sportive à Franck Balandras qui a officié pour la dernière fois.

Les responsables du Groupement Beaujolais remercient les clubs de FC Denicé Arnas et Limas pour la mise à disposition de leurs installations, leur sympathique accueil.

Remerciements également aux nombreux supporters qui ont contribué à la réussite de ces journées finales saison 2023/2024.

Vous pouvez déjà noter la date de la prochaine assemblée générale du groupement Beaujolais prévue le vendredi 1er septembre 2023 à 19 h 30, salle de spectacle de La Tour de Salvagny, allée de La Mairie.

GROUPEMENT BREVENNE

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 6 juin 2023

Présents : Denis Contamin, Marc Bayet, Dylan Tardy, Christian Collet, Jérôme Pouzadoux, Hadi Laribi, Christophe Laval

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30
Groupement Brévenne 6 rue Jules Verne 69630 CHAPONOST
Mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Journée Nationale des Débutants : Elle se tient cette année le **samedi 10 Juin** sur le site de Groupama OL Academy 8 Rue Mélina Mercouri, 69330 Meyzieu. 24 clubs sur 27 sont représentés (malgré des relances, ST ROMAIN DE POPEY, GRIGNY et US DES MONTS n'ont pas répondu)

54 équipes sont inscrites au 6 Juin : FRANCHEVILLE (2), CASCOL (2), MINEURS SAINT PIERRE (1), CRAPONNE (2), BRIGNAIS (2), SOUCIEU EN JARREST (1), ST MARTIN EN HAUT (1), ST GENIS LAVAL (4), STE FOY LES LYON (2), LA GIRAUDIERE (1), SOURCIEUX (2), VAUGNERAY (3), TREVES QUATRE VENTS (1), GREZIEU LA VARENNE (3), GIVORS (5), RHONE SUD (1), MILLERY VOURLES (4), PAYS ARBRESLE (3), BIGARREAUX (4), HAUTE BREVENNE (1), SC GARON (2), HAUTS LYONNAIS (1), MEGINAND (2), FCSO69 (5)

COMMISSION U9

Denis CONTAMIN

Feuilles de bilan ou d'effectifs manquants : Merci de transmettre les documents manquants de toute urgence.

Plateaux du 13 mai 2023 : 11eme journée (dernier avertissement)
MILLERY-VOURLES : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 et 2 sur le plateau 12 de **VAUGNERAY**

Journée Finale du 03 juin 2023
FC MEYS - GREZIEU : manque feuille d'effectifs de vos équipes 1 et 2 sur le plateau 3 de **SAINT MARTIN EN HAUT**
SAINT GENIS LAVAL : manque feuille d'effectif de votre équipes 6 sur le plateau 3 de **SAINT MARTIN EN HAUT**
US DES MONTS : manque feuille d'effectif de votre équipes 1 sur le plateau 6 de **HAUTS LYONNAIS**

D'autre part, pour rappel, sur cette journée finale, il nous manque encore les documents des plateaux :
4 à SOUCIEU EN JARREST
5 à FRANCHEVILLE
7 à GIVORS
8 à VAUGNERAY
9 à TREVES 4 VENTS
Merci de transmettre ces documents rapidement avant amendes

COMMISSION U11

Hadi LARIBI et Dylan TARDY (stagiaire)

Feuille de match manquantes de la journée finale du 3 Juin
Merci aux équipes suivantes de l'envoyer au plus vite soit par mail soit par courrier sous peine d'amendes :

Poule A1	MILLERY VOURLES 1
Poule A2	FCSO69 1
Poule B2	SC GARON 1
Poule C1	SOUCIEU EN JARREST 1
Poule D2	Ent ASMSP/SAVIGNY 2
Poule E1	GRIGNY 1

COMMISSION U13

Christian COLLET et Jérôme POUZADOUX

Feuilles de matchs manquantes de la journée finale du 3 Juin
Merci aux équipes suivantes de l'envoyer au plus vite soit par mail soit par courrier sous peine d'amendes :

Poule B	GIVORS 1
Poule C	SAINT GENIS LAVAL 3
Poule E	CASCOL 4
Poule F	BIGARREAUX 2
Poule G	SC GARON 3
Poule H	CRAPONNE 4

Equipes forfaits journée finale du 3 juin (amendées)
Poule B : MEYS GREZIEU 1
Poule C : HAUTS LYONNAIS 2 – FCPA/BULLY 3
Poule D : HAUTE BREVENNE 3
Poule H : HAUTS LYONNAIS 3 – SOUCIEU EN JARREST 2 – GIVORS 4 **(Pas prévenu)**

Finale Coupe Brévenne U13 le 11 juin à 10h00 à Vourles
A : CASCOL 3
B : CASCOL 2

C : HAUTE BREVENNE 1
D : MILLERY VOURLES 2

L'ordre des matchs est le suivant : A/B, C/D – A/C, B/D – A/D, B/C
Rendez-vous des équipes à 9H sur le site pour l'épreuve de jongleries à effectuer obligatoirement avant les rencontres (9H45). Toute équipe n'ayant pas effectué cette épreuve sera éliminée quels que soient les résultats en matchs. Elle se comptabilise sur les 8 meilleurs de chaque équipe, avec si besoin, le meilleur 9éme etc…Match à 8 contre 8 plus 3 remplaçants..
Points attribués : Victoire 3 – Match Nul 1 – Défaite 0
Classement : pour départager les équipes en cas d'égalité de points à l'issue du classement final, on procède dans l'ordre suivant : Goal-average particulier, épreuve de jonglerie, Goal-average général. En cas d'égalité parfaite il sera procédé à un tirage au sort
Temps de jeu : Une fois 20 minutes par match
Les équipes doivent venir avec une feuille de jonglage préremplie indiquant le numéro de licence. Pensez également à amener le listing licences des joueurs avec photos, car une vérification sera faite.
Nous vous souhaitons une bonne finale dans une bonne ambiance sportive.

COMMISSION COUPES A 11

Marc BAYET

Le Groupement Brévenne remercie le club de SAVIGNY pour le prêt de ses installations lors des finales Seniors ainsi que pour son excellent accueil et sa parfaite organisation.

Les équipes citées en premier sont les équipes recevantes : ce sont elles qui doivent apporter la tablette et gérer la FMI.

Finale Coupe Brévenne U15 le 11 Juin à 14h00 à Vourles : FC STE FOY LES LYON 1 – AS CRAPONNE 2

Finale Coupe Brévenne U17 le 11 Juin à 16h30 à Vourles : FC STE FOY LES LYON 2 – SC GARON 2

GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél **04 78 98 04 55**
saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 6 juin 2023

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, NOYERIE Patrick, POINT Jean Philippe

Groupement Saône Métropole - 183 route de Genay, 01600 PARCIEUX (Permanence le lundi de 18H00 à 19H30)

SECRETARIAT

Courier des clubs :
US VAULX : Feuilles de match
EVEIL DE LYON : Feuille de match U7
LOSC : Feuille de match U9
FC LIMONEST : Feuilles de match U13
POINT DU JOUR : Feuille de match U9
ECULLY : Feuille de match U9

COMMISSION DES COUPES

Les Finales des coupes U15, U17 et Séniors auront lieu le DIMANCHE 11 JUIN sur les installations de CHASSELAY

COUPE MAURICE PACARD : US FORMANS 1 - **GOAL FC** 3 (1-2)
FC LATINO 1 - **FC CROIX ROUSSIEN 1** (0-2)

COUPE U17 JEAN LARGE – ½ FINALES: OLYMPIQUE DE VAULX 1 – **FC POINT DU JOUR** 1 (2-3)
ENT. CSR/SMO FC – ENT. SATHONAY/FONTAINES 2 (3-0)

COUPE U15 CH. LARIVIERE : GOAL FC 5 – **EVEIL DE LYON 1** (0-4)
LOSC 1 – GOAL FC 2 (3-2)

COMMISSION U13

Coupes
Résultats des Finales :
En Coupe ANAYA, le vainqueur est **OLYMPIQUE DE VAULX 1**
En Coupe LARGE, le vainqueur est **EVEIL DE LYON 2**

Le groupement Saône Métropole tient à remercier le club de l'Olympique Sathonay pour la qualité de l'accueil et la mise à disposition des installations qui ont contribué à la réussite de cette journée de Finales U13.

Championnat
Les responsables de plateaux U13 des journées Finales sont priés de nous envoyer par mail un résumé succinct (Nombre d'équipes présentes et ressenti de cette journée) ainsi que le tableau excel complété.

Feuilles de match manquantes :
Journée 8 du 29/04/2023 :
Poule B : BORDS DE SAONE 3 – VAULX OLYMPIQUE 3
Poule C : CALUIRE SP.C 2 – ECULLY AS 3
Poule F : CALUIRE SP.C 4 – EVEIL DE LYON 5
Poule I : FC VAULX 4 – AV.S GENAY 2

Journée 9 du 06/05/2023 :
Poule A : GOAL FC 4 – MENIVAL FC 2
Poule B : VAULX OLYMPIQUE 3 – GOAL FC 5
FC LIMONEST 3 – MENIVAL FC 1
Poule D : GOAL FC 10 – VAULX OLYMPIQUE 4
Poule E : GOAL FC 7 – CS REYRIEUX/ST DIDIER 1
Poule I : LYON CROIX ROUSSE F.4 – EVEIL DE LYON 6

Journée 10 du 13/05/2023 :
Poule B : BORDS DE SAONE 3 – MENIVAL FC 1
Poule C : GOAL FC 9 – ECULLY AS 3
Poule G : LYON LA DUCHERE 4 – OLYMPIQUE SATHONAY 1
Poule H : GOAL FC 6 – LYON CROIX ROUSSE F.4
Poule I : OLYMPIQUE SATHONAY 2 – AV.S GENAY 2

COMMISSION U11

Les responsables de plateaux U11 des journées Finales sont priés de nous envoyer par mail un résumé succinct (Nombre d'équipes présentes et ressenti de cette journée) ainsi que le tableau excel complété.

Feuilles de match manquantes :
3ème Phase
Journée 1 du 28/01/2023 :
C102 (GOAL)
D101 (Martel)
E103 (GOAL)
F101 (Ecully)

Journée 2 du 25/02/2023 :
D201 (Sathonay)
D202 (US Vaulx)

Journée 3 du 04/03/2023 : A304 (GOAL)
F301 (GOAL)

4ème Phase
Journée 2 du 29/04/2023 : A201 (FC Vaulx)
A202 (Bords de Saône)
B201 (Saint Cyr)
B203 (GOAL)
B204 (FC Vaulx)
D202 (US Vaulx)
E204 (Ménival)
F203 (GOAL)

COMMISSION U7

Journée Nationale des débutants : La JND se tient cette année le **samedi 10 juin** sur le site de Groupama OL Academy 8 rue Mélina Mercouri 69330 Meyzieu.

Sont convoquées le matin à 8h15
EVEIL DE LYON (18 équipes) / F.C. BORDS DE SAONE (3 équipes) / FOOTBALL CLUB LIMONEST DARDILLY SAINT (3 équipes) / GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE (7 équipes) / O. DE VAULX EN VELIN (4 équipes) / U.S. MONTANAY (2 équipes)

Sont convoquées l'après-midi à 13h15
A.S. ECULLY F. (2 équipes) / AV. S. DE GENAY (2 équipes) / C. LYON OUEST S.C. (3 équipes) / C.S. DE REYRIEUX (1 équipe) / C.S. NEUVILLOIS (1 équipe) / CALUIRE SP.C. (2 équipes) / F. C. DE FONTAINES (2 équipes) / F. C. DU FRANC LYONNAIS (3 équipes) / F. C. SAINT CYR (2 équipes) / F.C. DU POINT DU JOUR (1 équipe) / LYON - LA DUCHERE (4 équipes) / LYON CROIX ROUSSE F. (2 équipes) / O. DE RILLIEUX (2 équipes) / SAONE MONT D'OR FOOTBALL CLUB (4 équipes) / U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD (1 équipe) / U.S. CHEMINOTS LYON VAISE (3 équipes) / U.S. VAULX EN VELIN (3 équipes)

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél **04 78 84 18 48**
lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 5 juin 2023

GROUPEMENT LYON-METROPOLE - Boite Postale 12233 – 69607 VILLEURBANNE cedex
Siège : 93 rue du 4 aout – 69100 VILLEURBANNE **Tél / Fax : 04.78.84.18.48 - Mail : lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr**

SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Dernière ligne droite pour cette saison avec la JND pour les U7 le samedi 10 juin. Les désignations matin ou après midi ont été envoyés aux clubs ou sont consultables sur le site du district.

Remerciements chaleureux au club de l'UGA (Président ;secrétaire ;dirigeants) pour l'accueil des finales de coupes et leur dévouement tout au long de la journée pour la réussite de cette journée.

Pour la saison prochaine nous recherchons un club pour l'accueil de l'AG de groupement le jeudi 7 septembre, merci de nous faire l'offre.

COMMISSION COUPES SENIORS - U17 - U15

Responsable : H. MOLINARI

Coupe GUICHARD : ***Finale*** *ASVEL 2 – LYON MACCABI* ***1- 0***

COUPE U17 : ***Finale*** *FCL 3 – VENISSIEUX FC 2* ***0-3***

COUPE U15 : ***Finale*** *ASVEL 2 – AS BELLECOUR 1* ***3-1***

Félicitations aux équipes pour leur Fair Play et la bonne tenue des spectateurs (peut être à un degré moindre en U 15). Remerciements aux arbitres et a Mr le délégué qui ont œuvrés sous une forte chaleur ainsi qu'aux membres du groupement.

COMMISSION U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Les dernières rencontres de la catégorie U13 ont eu lieu le samedi 13 mai 2023 pour le championnat U13 et c'est donc les finales de coupe de Groupement en catégorie U13 qui ont clôturées cette saison ce samedi 3 juin 2023. Un compte rendu complet retraçant la saison paraîtra dans les semaines à venir.

Plateaux journées finales de fin de saison : Réception des feuilles de matchs et compte-rendu.
Poule 1 : AS BRON GRAND LYON : Compte rendu reçu le 06/06/2023, en attente des feuilles de matchs.
Poule 2 : ES TRINITE : Compte rendu reçu le 06/06/2023.
Poule 3 : VENISSIEUX FC : Feuilles de matchs et compte rendu non reçu au 06/06/2023.
Poule 4 : SC BRON TERRAILLON LA PERLE : Compte rendu reçu le 06/06/2023, en attente des feuilles de matchs.
Poule 5 : VILLEURBANNE-UNITED FC : Feuilles de matchs et compte rendu non reçu au 06/06/2023.
Poule 6 : US MEYZIEU : Feuilles de matchs et compte rendu non reçu au 06/06/2023.
Poule 7 : FC LYON : Feuilles de matchs et compte rendu non reçu au 06/06/2023.
Poule 8 : UGA DECINES : Feuilles de matchs et compte rendu non reçu au 06/06/2023.
Poule 9 : ASVEL : Feuilles de matchs et compte rendu non reçu au 06/06/2023.

Feuilles de matchs manquantes : ***1er Rappel : Feuilles de matches à faire parvenir dans les 48 H 00 au Groupement avant application de l'article 7.02-70.3 des règlements page 110 de l'annuaire :***
Poule A : Journée 9 : Match 25541561 : FC LYON 6 – CDFC CHASSIEU-DECINES 3
Poule I : Journée 9 : Match 25541803 : FC LYON 9 – OLYMPIQUE DE PIERRE-BENITE 1

Feuilles de matchs non parvenues :
En vertu de l'article 7.02-70.3 des règlements page 110 de l'annuaire, toutes les équipes recevantes ont match perdu et 0 point) :
- Journée 10 : (Poule E) Match 25541685 : FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 2 – CDFC CHASSIEU-DECINES 4 **(*0F-3*).**
- Journée 10 : (Poule I) Match 25541805 : AS BELLECOUR-PERRACHE 3 – VENISSIEUX FC 6 **(*0F-3*).**
- Journée 10 : (Poule K) Match 25541865 : FC GERLAND 4 – FC LYON 11 **(*0F-3*).**
- Journée 10 : (Poule L) Match 25541894 : AS MONTCHAT 7 – FCBE FEYZIN BELLE ETOILE 3 **(*0F-3*).**

COMMISSION COUPE DE GROUPEMENT U13

Responsables : Mr Olivier FARGET et Melle DI NOTA Myriam (u13glm@yahoo.fr)

Nous tenons tout particulièrement à remercier la commune de Décines et le club de l'U.G.A. Décines pour le prêt des installations et des terrains du stade Raymond Troussier.

Nous remercions tout particulièrement les bénévoles du club de l'U.G.A. Décines, son président, sa secrétaire, ses éducateurs et dirigeants pour leur présence tout au long de la matinée aux abords des terrain.

Nous remercions tout particulièrement la commission des arbitres du District de Lyon et du Rhône de football pour la mise à disposition de 3 arbitres à l'occasion de nos finales de Coupe de Groupement.

Nous remercions les joueurs, les éducateurs, les dirigeants et les parents des divers clubs présents à ces finales pour leur sportivité ainsi que leur fair-play.

Cette saison, c'est l'équipe du FC Lyon 3 qui s'illustre en catégorie U13.
Bravo aux finalistes qui sont l'équipe 1 de Villeurbanne-United FC en seconde position, l'équipe 3 du FC Lyon en troisième position, l'équipe 2 du FC Lyon en quatrième position.

Bonnes vacances à tous.

COMMISSION U7

Responsable : C. MOUNIER glmu7@free.fr

Rappel .10 juin JND
Equipes désignées le matin a 8h15 Académie OL à MEYZIEU : ASBGL 1-2-3 / AS BUERS / CS LYON 1-2 / Co St FONS 1-2 / CDFC 1-2-3-4 / FEYZIN 1-2-3-4 / SCBTP 1-2-3-4-5 / UGA 1-2 / US MEYZIEU 1-2-3-4-5 / JS IRIGNY 1-2

Équipes désignées l'après-midi à 13h15 : AS BELLECOUR 1-2 / AS MONTCHAT 1-2 / ASVEL 1-2-3 / ASUL 1 / Fc roule MULATIERE 1 / Fc GERLAND 1-2 / Fcl 1-2-3-4 -5-6-7-8-9-10 / VENISSIEUX Fc 1-2-3-4-5-6-7-8 / LYON SPORT METROPOLE 1

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél **04 72 76 01 09**
valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 6 juin 2023

Membres : E.MONTEIL - A. MONTEIL — M. FOREST - O. MONTEIL – E. CHAMOT– B. CAPOGROSSI
Absents : - JJ. ETCHEVERRY
Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON
Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr **Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00**

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70 - Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Info : l'assemblée générale du groupement vallée du Rhône aura lieu le 08 septembre à 19 h 00 à St Bonnet de Mure

Les finales se sont déroulées à Chasse , nous tenons à remercier le club pour son accueil et l'énorme travail fourni pour cette journée. Ainsi que les clubs présents pour ces finales qui nous ont amenés une ambiance formidable, très belle journée dommage pour les séniors qui ont dû jouer sous la pluie.
Je remercie les arbitres ainsi que les délégués présents sur cette journée
De nombreuses photos seront misent sur le site du DLR ainsi que sur le site Facebook du groupement Vallée du Rhône

Voir les résultats ci-dessous

Cependant concernant la journée de toutes les autres équipes, il est dommage que tout le monde n'est pas joué le jeu, certains n'ont même pas eu la courtoisie de prévenir le club qui devait les recevoir, alors que tous avaient prévu une réception festive pour cette dernière journée Je rappelle que c'était une journée prévue dès le début de saison et mise en place depuis plus d'un mois sur notre PV Ce n'est pas respecter le travail fait par tous.
J'espère juste que toutes les équipes inscrites à la JND du 10 juin seront présentent

COMMISSION COUPES U13 / U15 / U17 / SENIORS

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Finale résultats
COUPE SENIORS : ***Colombier 2 – Diémoz 1 2 - 0***
COUPE U17 : ***SNI 2 – USVJ 1 0 – 0 2 tab 4***
COUPE U 15 : ***Sud Lyonnais 1 – Colombier 1 0 - 1***
COUPE U13 VDR : ***Finale :*** Résultats : ASSP -Ternay – Chandieu – Diemoz – Entente

COMMISSION U13

Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44 / Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Feuilles de matchs non parvenues : ***Résultat non validé sur la FMI***
29/04/2023 : **Poule C :** Pont de Chéruy 3 – SNI 3 **amendé**
06/05/2023 : **Poule J :** Muroise 4 – Sevenne 4 **amendé**

COMMISSION U10/U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

Feuilles de plateaux non parvenues :
Journée du 29 Avril : Poule A : AS Muroise
Poule C : FC La Sevenne.
Poule DE : CS La Verpillière
Journée du 13 Mai : Poule DE : FC Corbas – Mions

COMMISSION U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

Feuilles manquantes : ***Dernier rappel avant amende***
U.S. VILLETTE D'ANTHON : il manque toutes les feuilles de votre plateau du 13 mai 2023.
F.C. CORBAS : il manque toutes les feuilles de votre plateau du 13 mai 2023.

COMMISSION U6/U7

Le 10 juin 2023 JND au parc OL sur 1 ½ journée

CLUBS CONVOQUES LE MATIN	NBR D'EQUIPE A 8 H 15
527399 A.S. MANISSIEUX ST PRIEST	2
504692 A.S. ST PRIEST	1
582234 ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX	2
531455 ENT.S. FRONTONAS CHAMAGNIEU	3
533363 ENT.S. ST PRIEST	4
523341 EV.S. GENAS AZIEU	3
581381 F. C. COLOMBIER-SATOLAS	4
517095 F.C. DE CORBAS	3
522883 MUROISE F. ST BONNET DE MURE	3
500340 S.O. PONT DE CHERUY CHAVANOZ	1
521509 U. S. LOIRE-SAINT-ROMAIN FOOTBALL	3
580927 U.S. EST LYONNAIS FOOT	4
514865 U.S. VAL D'AMBY HIERES S/AMBY	1
582136 PUSIGNAN	2
525631 MIONS	1

CLUBS CONVOQUES L'APRES MIDI	A 13 H 15
504408 A.S. RHODANIENNE	2
516290 AM.S. DE DIEMOZ	1
516822 C.S. OZON ST SYMPHORIEN	1
530367 C.S. VAULXOIS	1
504445 C.S. VERPILLIERE	1
523201 EV.S. DE GRENAY	2
546317 F.C. CHAPONNAY MARENNES	5
548812 F.C. LA SEVENNE	3
522795 F.C. TERNAY	2
504252 GRPE S. DE CHASSE S/RHONE	1
564069 SPORTING CLUB DE LA REVOLÉE	3
528363 SPORTING NORD ISERE	3
511777 ST ALBAN DE ROCHE SP.	1
580984 SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013	4
553777 U. S. VILLETTE D'ANTHON – JANNEYRIAS	4

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 9 AU 11 JUIN 2023
WEEK-END DU 16 AU 18 JUIN 2023

Désignations par poule

Futsal D2 / Phase Unique — **Poule B** — **3214**

Samedi 10/06/2023 14H30

24607980 52024.2 Alf Futsal - Amateur 3 - Am.Laiq. Mions 1 — Gymnase Du Plan Du Loup à STE FOY LES LYON

Arbitre centre	FERGATI Mohamed	2599862460	46 km
Arbitre assistant 2			
Délégué principal	BERTORA Emilie	9603754666	14 km
Délégué adjoint 1			
Observateur principal			

décision discipline

Pratique Futsal U18 / Phase 2 — **Poule C** — **3285**

Dimanche 11/06/2023 11H

25388259 58199.2 Goal Futsal Club 2 - A. Futsal De Vaulx E 2 — Salle Du Lycée Rosa Parks à NEUVILLE SUR SAONE

Arbitre centre

Pratique Futsal U15 / Phase 2 — **Poule A** — **3286**

Dimanche 11/06/2023 12H

25388349 58211.2 Fc Vaulx E.Velin 1 - Goal Futsal Club 1 — Gymnase Blondin à VAULX EN VELIN

Foot Loisirs A 11 / Phase Unique — **Poule C Niv 2** — **3273**

Lundi 12/06/2023 20H30

25228305 57612.2 Craponne As 1 - C.S Meginand 2 — Stade Charles Trévoux à CRAPONNE

Arbitre centre

Coupe De Lyon Du Rhone Seniors / Phase Unique — **Poule Unique** — **75**

Samedi 17/06/2023 18H30

25836521 60525.1 (S REG3) O. De Belleroche 1 - Sporting Nord Isere 1 (S REG3) — Stade Gerard Houillier 1 à DECINES CHARPIEU

Arbitre centre	BRAISAZ Julien	2548634131	58 km
Arbitre assistant 1	MOLINO Vincenzo	2578617906	21 km
Arbitre assistant 2	MEHIAOUI Mohamed	2558636852	29 km
Arbitre remplaçant	LANDY Olivier	2500536213	34 km
Arbitre assistant sup / vidéo 1			
Délégué principal	BENDJEDDOU Mourad	2520246748	14 km

Coupe M.Pacard Gsm Seniors / Phase Unique — **Poule Unique** — **172**

Dimanche 11/06/2023 16H30

25840922 60544.1 (SE D2) Goal Fc 3 - F.C. Croix Roussien 1 (SE D3) — Stade Ludovic Giuly 1 à CHASSELAY

Arbitre centre	AKBULUT Mikail	2543110473	66 km
Arbitre assistant 1	BENELMAADADI Smain	2510699686	19 km
Arbitre assistant 2	MAHJOUBI Achraf	2546179359	14 km
Délégué adjoint 2	GUETTY Maud	2508691673	

Coupe Vial Feminine / Phase Unique — **Poule Unique** — **222**

Samedi 17/06/2023 14H

25838433 60536.1 (FEMD1A11) Sud Lyonnais F 2013 2 - Colombier-Satolas Fc 1 (FEMD1A11) — Stade Gerard Houillier 1 à DECINES CHARPIEU

Arbitre centre	FOREST Antoine	2545397441	9 km
Arbitre assistant 1	HENRY Thomas	2546490176	11 km
Arbitre assistant 2	PISCAGLIA Axel	2528717413	52 km
Délégué principal	BOUVARD Nathalie	9602293800	10 km

Match Barrage U18 F A 11 / Phase Unique — **Poule Unique** — **3315**

Dimanche 11/06/2023 15H

Désignations par poule

Match Barrage U18 F A 11 / Phase Unique — **Poule Unique** — **3315**

Dimanche 11/06/2023 15H

25837801 60533.1 (U18F11) Venissieux Fc 1- Bourg Peronn. 2 (U18F11) — Stade Municipal 3 à NEUVILLE SUR SAONE

Arbitre centre	AYDOGMUS Seyyid Enes	2545437707	19 km
Arbitre assistant 1	CHATELARD Claudie	2544131523	67 km
Arbitre assistant 2	ZAIDI Kahina	2546323322	26 km
Délégué principal	KEROUANI Hocine	2510044056	26 km

Coupe Brevenne U17 / Phase Unique — **Poule Unique** — **2219**

Dimanche 11/06/2023 16H30

25825870 60517.1 (U17 D3) F.C. Ste Foy Les - Sc Garon 2 (U17 D3) Lyo 2 — Complexe Sportif Richard Vitton2 à VOURLES

Arbitre centre	DELORME Mathilde	9602918066	28 km
Arbitre assistant 1	BOUKHKHOUCH Rayan	2548013968	24 km
Arbitre assistant 2	MERT Yusuf	9602777445	21 km
Délégué principal	VERRIER Denis	2599865079	34 km

Coupe Gsm J.Large U17 / Phase Unique — **Poule Unique** — **225**

Dimanche 11/06/2023 14H

25840930 60545.1 (U17 D3) Ent Csr/Smo Fc 1- F.C Point Jour 1 (U17 D2) — Stade Ludovic Giuly 2 à CHASSELAY

Arbitre centre	BOUGUILA Marjane	9602720074	31 km
Arbitre assistant 1	MEUNIER Clement	2546554272	24 km
Arbitre assistant 2	CELIK Celine	2548559895	3 km
Délégué principal	DESHAYES Pascal	2599861571	27 km

Coupe Brevenne U15 / Phase Unique — **Poule Unique** — **220**

Dimanche 11/06/2023 14H

25825869 60516.1 (U15 D1) F.C. Ste Foy Les - Craponne As 2 (U15 D1) Lyo 1 — Complexe Sportif Richard Vitton2 à VOURLES

Arbitre centre	BOUKHKHOUCH Rayan	2548013968	24 km
Arbitre assistant 1	MERT Yusuf	9602777445	21 km
Arbitre assistant 2	DELORME Mathilde	9602918066	28 km
Délégué principal	BENNOUI Nadia	9603457279	19 km

Coupe Gsm C. Lariviere U15 / Phase Unique — **Poule Unique** — **175**

Dimanche 11/06/2023 10H

25840932 60547.1 (U15 D3) C. Lyon Ouest - Ev. De Lyon 1 (U15 D1) S.C. 1 — Stade Ludovic Giuly 2 à CHASSELAY

Arbitre centre	CELIK Celine	2548559895	3 km
Arbitre assistant 1	BOUGUILA Marjane	9602720074	31 km
Arbitre assistant 2	MEUNIER Clement	2546554272	24 km
Délégué principal	MOURROZ Maurice	2599863119	15 km

Désignations par poule

Seniors Regional 1 / Phase Unique	Poule B	341

Samedi 10/06/2023 18H

24558355	20221.2	Le Puy F. 43 Auvergn 2	- Goal Fc 2	Stade Charles Massot 1 à LE PUY EN VELAY

Coupe Laurafoot Feminine / Phase 1	Poule Unique	195

Dimanche 11/06/2023 14H30

25840221	26048.1	(FE.R1) O. Valence 1	- Ly.O.Lyonnais Fem 2 (FE.R1)	Stade Municipal 1 à PERONNAS

Arbitre centre BASSET Lizzie 2546799381 144 km

AMENDES ADMINISTRATIVES

FRAIS DE DELEGATIONS

Club : 500081 A.S.UNIV. LYON

Dossier : 21126923 du 31/05/2023 Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique Poule U 24919880 14/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 164 2ème forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 164 2ème forfait dans les 3 dernières journées 30/05/2023 30/05/2023 120,00€

Club : 500319 F.C. TARARE

Dossier : 21128081 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 36 Beaujolais Forfait U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 36 Beaujolais Forfait U11 30/05/2023 30/05/2023 20,00€

Club : 504252 GRPE S. DE CHASSE S/RHONE

Dossier : 21128150 du 01/06/2023 Feminines Seniors A 8/ Phase 2 Poule B 25759517 30/04/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 164 2ème forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 164 2ème forfait dans les 3 dernières journées 30/05/2023 30/05/2023 120,00€

Club : 504256 F.C. VILLEFRANCHE BEAUJOLAIS

Dossier : 21128080 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 36 Beaujolais Forfait U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 36 Beaujolais Forfait U11 30/05/2023 30/05/2023 20,00€

Dossier : 21128157 du 01/06/2023 Fem Seniors D1 A 11 Ideal Pneu/ Phase Unique Poule U 24919873 07/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées 30/05/2023 30/05/2023 100,00€

Club : 504303 U.S. MAJOLAINE MEYZIEU

Dossier : 21126933 du 31/05/2023 U15 D4/ Phase Unique Poule G 25165096 14/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées 30/05/2023 30/05/2023 100,00€

Club : 504416 ENT.S. CHARLY F.

Dossier : 21126692 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule A 25186983 26/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 145 Non ou mauvaise utilisation de la FMI 30/05/2023 30/05/2023 20,00€

Dossier : 21126947 du 31/05/2023 U15 D3/ Phase Unique Poule C 24548065 20/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 164 2ème forfait dans les 3 dernières journées Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 164 2ème forfait dans les 3 dernières journées 30/05/2023 30/05/2023 120,00€

Club : 504446 ET.S. LIERGUOISE

Dossier : 21128071 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 29 Beaujolais Feuille incomplète U11 Date d'effet Date de fin Fin récidive Montant
Décision : 29 Beaujolais Feuille incomplète U11 30/05/2023 30/05/2023 5,00€

Club : 504460 F.C. FRANCHEVILLOIS

Dossier : 21127938 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète				
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Dossier : 21127939 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	146	Brevenne forfait U9				
Décision :	146	Brevenne forfait U9	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Dossier : 21128141 du 01/06/2023 U15 D4/ Phase Unique Poule D 25164679 30/04/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 504563 C.A.S. CHEMINOTS OULLINS LYON

Dossier : 21127941 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	85	Brevenne Forfait U13				
Décision :	85	Brevenne Forfait U13	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 504648 FOY.S. DE TERNAND

Dossier : 21126913 du 31/05/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule D 25136234 13/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 504671 U.GLE ARMENIENNE LYON DECINES

Dossier : 21126694 du 31/05/2023 Futsal D3/ Phase Unique Poule B 25155160 25/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 504692 A.S. ST PRIEST

Dossier : 21126886 du 31/05/2023 Futsal D1/ Phase Unique Poule U 24607723 28/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	10	Feuille incomplete				
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Club : 504723 F.C. VAULX EN VELIN

Dossier : 21126888 du 31/05/2023 Futsal D2/ Phase Unique Poule A 24607855 28/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	10	Feuille incomplete				
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Dossier : 21128160 du 01/06/2023 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1 Poule Unique 25098503 07/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées				
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		320,00€

Club : 504730 A.S. CRAPONNE

Dossier : 21126772 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule B 25186854 26/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	10	Feuille incomplete				
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Dossier : 21126836 du 31/05/2023 Feminines Seniors D2 A 11/ Phase Unique Poule B 25146953 27/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match	30/05/2023	30/05/2023		15,00€

Dossier : 21127943 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Club : 504739 FEYZIN C. BELLE ET.

Dossier : 21126763 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule A 25186986 26/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Club : 505605 F.C. LYON FOOTBALL

Dossier : 21126698 du 31/05/2023 Féminines U15 D1 À 11/ Phase 2 Poule B 25771788 27/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 509685 F.C. DU POINT DU JOUR

Dossier : 21126148 du 30/05/2023 U17 D2/ Phase Unique Poule C 24546709 24/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 512107 EL.S. DE CHAPONOST

Dossier : 21126920 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule B 25186849 12/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 514696 J.S. IRIGNY

Dossier : 21126952 du 31/05/2023 U15 D4/ Phase Unique Poule F 25164969 20/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		320,00€

Club : 517431 U. S. DU FORMANS ST DIDIER - ST BERNARD

Dossier : 21128153 du 01/06/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule C 25136092 30/04/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 517784 ST. AMPLEPUISIEN

Dossier : 21126707 du 31/05/2023 Feminines Seniors D2 A 11/ Phase Unique Poule B 25146951 28/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 517825 O. DE RILLIEUX

Dossier : 21126932 du 31/05/2023 U15 D3/ Phase Unique Poule D 24548189 13/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 518951 F.C. DU ROULE MULATIERE

Dossier : 21126708 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule A 25186985 26/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 519026 SAVIGNY FOOTBALL CLUB

Dossier : 21127945 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	18	Brevenne Forfait U11				
Décision :	18	Brevenne Forfait U11	30/05/2023	30/05/2023		40,00€

Dossier : 21128158 du 01/06/2023 Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique Poule A 25147298 06/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 519027 A.S. SOUCIEU EN JARREST

Dossier : 21127951 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	85	Brevenne Forfait U13				
Décision :	85	Brevenne Forfait U13	30/05/2023	30/05/2023		80,00€

Club : 519579 A.S. ST MARTIN EN HAUT

Dossier : 21127972 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	152	Brevenne Licence manquante U9				
Décision :	152	Brevenne Licence manquante U9	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Club : 520061 O. ST GENIS LAVAL

Dossier : 21127974 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	146	Brevenne forfait U9				
Décision :	146	Brevenne forfait U9	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Dossier : 21127976 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète				
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 522883 MUROISE F. ST BONNET DE MURE

Dossier : 21126780 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule F 25186312 26/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	10	Feuille incomplete				
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Dossier : 21128164 du 01/06/2023 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2 Poule B 25524134 06/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 523483 A.S. DE MONTCHAT LYON

Dossier : 21128090 du 01/06/2023 U15 D3/ Phase Unique Poule A 24547796 13/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai				
Décision :	25	Feuille de match hors délai	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Dossier : 21128142 du 01/06/2023 U15 D4/ Phase Unique Poule G 25165089 30/04/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 523565 EVEIL DE LYON

Dossier : 21128151 du 01/06/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule H 25136752 30/04/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 523647 EL.S. DE GLEIZE

Dossier : 21128057 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11				
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	30/05/2023	30/05/2023		15,00€

Dossier : 21128059 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11				
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Club : 523825 F.C. VAL'LYONNAIS

Dossier : 21128137 du 01/06/2023 Seniors D2/ Phase Unique Poule B 24543983 30/04/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 524120 F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU

Dossier : 21127985 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	18	Brevenne Forfait U11				
Décision :	18	Brevenne Forfait U11	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 524491 U.S. OUEST LYONNAIS VAUGNERAY

Dossier : 21127989 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	162	Brevenne FM non parvenue				
Décision :	162	Brevenne FM non parvenue	30/05/2023	30/05/2023		50,00€

Dossier : 21127991 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète				
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Club : 525335 AM.S. TOUSSIEU

Dossier : 21126709 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule E 25186446 26/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 526565 DOMTAC FC

Dossier : 21128089 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11				
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Club : 528353 O. DE VAULX EN VELIN

Dossier : 21126914 du 31/05/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule G 25136629 14/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Dossier : 21126945 du 31/05/2023 U15 D2/ Phase Unique Poule C 24547396 20/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 528363 SPORTING NORD ISERE

Dossier : 21128145 du 01/06/2023 Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1 Poule Unique 25098501 29/04/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées				
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		320,00€

Club : 528570 A.S. LES SAUVAGES

Dossier : 21128136 du 01/06/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule D 25136224 29/04/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 528944 A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS

Dossier : 21128139 du 01/06/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule B 25135963 30/04/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 530038 S.C. MACCABI LYON

Dossier : 21126916 du 31/05/2023 Seniors D4/ Phase Unique Poule G 25136627 14/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 533109 F.C. GERLAND LYON

Dossier : 21126712 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule C 25186719 26/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Dossier : 21128091 du 01/06/2023 U15 D4/ Phase Unique Poule B 25164413 14/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai				
Décision :	25	Feuille de match hors délai	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 533363 ENT.S. ST PRIEST

Dossier : 21126778 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique Poule F 25186312 26/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin		Montant
Motif :	10	Feuille incomplete				

						Fin récidive
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Dossier :	21126911	du 31/05/2023 Seniors D3/ Phase Unique	Poule F	24545762	13/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 535231 A.S.J. PORTUGAIS ST PRIEST

Dossier :	21126936	du 31/05/2023 Seniors D2/ Phase Unique	Poule D	24544260	21/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 536929 R.C. BELIGNY VILLEFRANCHE

Dossier :	21128152	du 01/06/2023 Seniors D4/ Phase Unique	Poule C	25136093	30/04/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 541589 MENIVAL F.C.

Dossier :	21128088	du 01/06/2023 Seniors D3/ Phase Unique	Poule B	24545236	14/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	25	Feuille de match hors délai	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 541604 O. DE BELLEROCHE

Dossier :	21128069	du 01/06/2023				
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Club : 541812 AV. S. DE GENAY

Dossier :	21126917	du 31/05/2023 Seniors D4/ Phase Unique	Poule H	25136760	13/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 541895 F.C. PONTCHARRA ST LOUP

Dossier :	21126926	du 31/05/2023 Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule B	25147389	14/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		120,00€
Dossier :	21126935	du 31/05/2023 Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	24543994	21/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€
Dossier :	21126943	du 31/05/2023 U17 D3/ Phase Unique	Poule A	25173609	21/05/2023	
Personne :		TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 547090 J.ST.O. GIVORS

Dossier : 21127994 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 162 Brevenne FM non parvenue — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 162 Brevenne FM non parvenue — 30/05/2023 30/05/2023 — 100,00€

Dossier : 21127996 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 125 Brevenne Feuille de match incomplète — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 125 Brevenne Feuille de match incomplète — 30/05/2023 30/05/2023 — 5,00€

Dossier : 21127997 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 18 Brevenne Forfait U11 — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 18 Brevenne Forfait U11 — 30/05/2023 30/05/2023 — 20,00€

Dossier : 21127998 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 85 Brevenne Forfait U13 — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 85 Brevenne Forfait U13 — 30/05/2023 30/05/2023 — 20,00€

Club : 548245 O.S. BEAUJOLAIS

Dossier : 21126938 du 31/05/2023 Seniors D3/ Phase Unique — Poule A — 24545110 — 21/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées — 30/05/2023 30/05/2023 — 100,00€

Club : 549484 U.S. MILLERY VOURLES

Dossier : 21126771 du 31/05/2023 Veterans/ Phase Unique — Poule B — 25186851 — 26/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 10 Feuille incomplete — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 10 Feuille match incomplète — 30/05/2023 30/05/2023 — 10,00€

Dossier : 21127999 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 162 Brevenne FM non parvenue — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 162 Brevenne FM non parvenue — 30/05/2023 30/05/2023 — 100,00€

Dossier : 21128001 du 01/06/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 125 Brevenne Feuille de match incomplète — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 125 Brevenne Feuille de match incomplète — 30/05/2023 30/05/2023 — 10,00€

Dossier : 21128143 du 01/06/2023 U15 D4/ Phase Unique — Poule C — 25164538 — 29/04/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées — 30/05/2023 30/05/2023 — 100,00€

Dossier : 21128148 du 01/06/2023 U20 D1/ Phase Unique — Poule B — 24546053 — 29/04/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 163 1er forfait dans les 3 dernières journées — 30/05/2023 30/05/2023 — 100,00€

Club : 550008 CHASSIEU DECINES F.C.

Dossier : 21126930 du 31/05/2023 U15 D3/ Phase Unique — Poule B — 24547928 — 13/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 121 Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 121 Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées — 30/05/2023 30/05/2023 — 320,00€

Dossier : 21128126 du 01/06/2023 U17 D1/ Phase Unique — Poule A — 24546192 — 24/05/2023
Personne : TRE - TRESORERIE
Motif : 115 Infraction statut encadrement — Date d'effet / Date de fin / Fin récidive / Montant
Décision : 115 Infraction statut encadrement — 30/05/2023 30/05/2023 — 20,00€

Club : 551384 BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS

Dossier :	21126929	du	31/05/2023	Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule B	25147387	13/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€
Dossier :	21128072	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11			30/05/2023	30/05/2023		5,00€
Dossier :	21128077	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	133	Beaujolais Licence manquante U9			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	133	Beaujolais Licence manquante U9			30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Club : 551420 F. C. DU FRANC LYONNAIS

Dossier :	21126919	du	31/05/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule H	25136761	13/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	42	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	042	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		500,00€
Dossier :	21126949	du	31/05/2023	U15 D4/ Phase Unique	Poule B	25164420	21/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 551625 F. C. MONT BROUILLY

Dossier :	21128165	du	01/06/2023	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule B	25524136	07/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 552157 F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE

Dossier :	21128003	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	85	Brevenne Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brevenne Forfait U13			30/05/2023	30/05/2023		20,00€
Dossier :	21128156	du	01/06/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule B	25186834	05/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 552780 S. C. BIGARREAUX

Dossier :	21128004	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	18	Brevenne Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brevenne Forfait U11			30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 553724 HAUTE BREVENNE FOOTBALL

Dossier :	21128005	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	162	Brevenne FM non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brevenne FM non parvenue			30/05/2023	30/05/2023		50,00€
Dossier :	21128007	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète			30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Club : 554474 CHAZAY F. C.

Dossier : 21128082 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	36	Beaujolais Forfait U11				
Décision :	36	Beaujolais Forfait U11	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 560150 AC MEYZIEU

Dossier : 21126713 du 31/05/2023 Futsal D2/ Phase Unique Poule A 24607869 27/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI				
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 560508 GRAND OUEST ASSOCIATION LYONNAISE

Dossier : 21126910 du 31/05/2023 Seniors D2/ Phase Unique Poule D 24544253 14/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 560780 GOAL FEMININES CHAZAY

Dossier : 21128092 du 01/06/2023 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2 Poule A 25524096 14/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	25	Feuille Match Arrivee Hors Delai				
Décision :	25	Feuille de match hors délai	30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Dossier : 21128166 du 01/06/2023 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2 Poule C 25524203 06/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées				
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 560881 GROUPEMENT SC GARON

Dossier : 21128008 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	152	Brevenne Licence manquante U9				
Décision :	152	Brevenne Licence manquante U9	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Dossier : 21128010 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète				
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Dossier : 21128011 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	162	Brevenne FM non parvenue				
Décision :	162	Brevenne FM non parvenue	30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 563771 SUD AZERGUES FOOT

Dossier : 21126887 du 31/05/2023 Futsal D2/ Phase Unique Poule A 24607855 28/05/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	10	Feuille incomplete				
Décision :	10	Feuille match incomplète	30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Dossier : 21128066 du 01/06/2023

Personne : TRE - TRESORERIE

			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11				
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11	30/05/2023	30/05/2023		5,00€

Dossier : 21128068 du 01/06/2023

Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11		30/05/2023	30/05/2023		10,00€

Club : 563791 HAUTS LYONNAIS

Dossier :	21128014	du 01/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	18	Brevenne Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brevenne Forfait U11		30/05/2023	30/05/2023		80,00€
Dossier :	21128019	du 01/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète		30/05/2023	30/05/2023		5,00€
Dossier :	21128021	du 01/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	85	Brevenne Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brevenne Forfait U13		30/05/2023	30/05/2023		40,00€

Club : 564299 FOOTBALL CLUB REUSSITE DE DECINES

Dossier :	21126939	du 31/05/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135845	21/05/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	42	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	042	Forfait Seniors dans les 3 dernières journées		30/05/2023	30/05/2023		500,00€
Dossier :	21128138	du 01/06/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135828	30/04/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées		30/05/2023	30/05/2023		100,00€
Dossier :	21128155	du 01/06/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135805	07/05/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 580613 C. S. MEGINAND

Dossier :	21128023	du 01/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	125	Brevenne Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brevenne Feuille de match incomplète		30/05/2023	30/05/2023		5,00€
Dossier :	21128024	du 01/06/2023					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	85	Brevenne Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brevenne Forfait U13		30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 580984 SUD LYONNAIS FOOTBALL 2013

Dossier :	21128147	du 01/06/2023	Féminines U18 D1 A 11/ Phase Unique	Poule A	25147292	29/04/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	121	Forfait Jeunes dans les 3 dernières journées		30/05/2023	30/05/2023		320,00€

Club : 581322 F. C. SUD OUEST 69

Dossier :	21128163	du 01/06/2023	Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule A	25524089	06/05/2023	
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées		30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 581381 F. C. COLOMBIER-SATOLAS

Dossier :	21126940	du	31/05/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule A	25135842	21/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 581484 LATINO A. F. C. DE LYON

Dossier :	21128149	du	01/06/2023	Feminines Seniors A 8/ Phase 2	Poule B	25759518	29/04/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 582234 ASSOCIATION CHANDIEU-HEYRIEUX

Dossier :	21126147	du	30/05/2023	U17 D2/ Phase Unique	Poule C	24546709	24/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			30/05/2023	30/05/2023		20,00€
Dossier :	21126714	du	31/05/2023	Veterans/ Phase Unique	Poule E	25186442	26/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	145	Non ou mauvaise utilisation de la FMI			30/05/2023	30/05/2023		20,00€

Club : 582331 BEAUJOLAIS FOOTBALL

Dossier :	21128085	du	01/06/2023					
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	29	Beaujolais Feuille incomplète U11			30/05/2023	30/05/2023		10,00€
Dossier :	21128154	du	01/06/2023	Seniors D4/ Phase Unique	Poule B	25135960	29/04/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		120,00€

Club : 582743 F. C. LAMURE POULE

Dossier :	21126942	du	31/05/2023	U20 D2/ Phase Unique	Poule B	25181873	20/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€

Club : 790167 CALUIRE FOOTBALL FEMININ 1968

Dossier :	21126934	du	31/05/2023	Féminines U15 D1 À 11/ Phase 2	Poule B	25771786	13/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€
Dossier :	21128144	du	01/06/2023	Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	25098498	29/04/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	163	1er forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		100,00€
Dossier :	21128162	du	01/06/2023	Feminines U18 D1 A 8/ Phase 1	Poule Unique	25098506	06/05/2023	
Personne :				TRE - TRESORERIE				
Motif :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	164	2ème forfait dans les 3 dernières journées			30/05/2023	30/05/2023		120,00€